

Le Charlevoisien

Votre journal qui informe

lecharlevoisien.com • vol. 25 n° 09 • Le mercredi 1^{er} avril 2020 • 32 pages



SOYONS SOLIDAIRES
RESTONS À LA MAISON,
ÇA VA BIEN ALLER!!!

GILLES DUFOUR
Courtier immobilier agréé D.A.,
résidentiel et commercial
418 665-5047

PROTECTION hypothécaire PROTECTION domiciliaire

viacapitale CHARLEVOIX
Agence immobilière

COVID-19 Rien n'est plus pareil

22 PAGES

CHRONIQUES

Lâchez pas les aînés

Brigitte Lavoie

Page 4

L'histoire de Jordan

Émélie Bernier

Pages 6 et 7

Ça va bien aller!



CHARLEVOIX

La Malbaie / Baie-Saint-Paul :

418.434.1111

Sans frais :

1.888.228.1334

Steamatic

2845, boul. Malcom-Fraser

La Malbaie

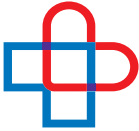
R.B.Q. 5654-3416-01

**En pleine crise de la COVID-19
nous sommes là pour vous
en cas d'urgence.**

NETTOYAGE ET RÉNOVATION APRÈS SINISTRE



BAIE-SAINT-PAUL

Pharmacie 
Marie-Pier Labbé

MESURES EXCEPTIONNELLES

FERMÉ AU PUBLIC

**POUR RENOUVELER VOS MÉDICAMENTS ET
COMMANDER TOUS VOS AUTRES PRODUITS :**



418 435-2451

Lundi au vendredi
9h à 17h
Samedi et dimanche
9h à 15h



pharmaciempl.com

24/24 | 7/7



Ma Pharmacie

24/24 | 7/7



NOUS LIVRERONS VOS MÉDICAMENTS

ET TOUS VOS AUTRES PRODUITS ESSENTIELS

OU

CUEILLETTE AU VOLANT

Aidez-nous à VOUS aider !!



COVID-19

Pas de barrage pour accéder dans Charlevoix

Alors que les accès au Saguenay et à la Côte-Nord étaient déjà surveillés par des agents de la paix, la route vers Charlevoix, elle, ne faisait l'objet d'aucune restriction au moment d'écrire ces lignes le 30 mars.

Karine Dufour-Cauchon

kdufourcauchon@lecharlevoisien.com



Le gouvernement du Québec veut limiter les déplacements interrégionaux et utilise les forces policières pour garder les frontières le plus étanches possible. Les agents de la Sûreté du Québec contrôlent les allées et venues des automobilistes qui traversent Charlevoix et se dirigent vers la Côte-Nord ou le Saguenay.

Trois postes de contrôle ont été érigés à cet effet sur le territoire: un à la traversée de Tadoussac, un à la jonction de la route 138 et 170 à Saint-Siméon et un à Saint-Urbain sur la route 381. Les agents de la paix sont chargés d'identifier les personnes qui traversent ces points de contrôle, de vérifier leur historique de voyage à l'étranger et de les retourner d'où ils viennent s'ils n'ont pas de services essentiels à livrer.

Le préfet de la MRC de Charlevoix-Est Sylvain Tremblay s'est questionné à savoir pourquoi les autorités n'installent pas un barrage similaire sur la Côte-de-Beaupré, à l'entrée de Charlevoix. Le ministère de

la Sécurité publique affirme qu'aucune mesure de contrôle dans le genre ne serait justifiée pour l'instant dans la Capitale-Nationale.

Louis-Philippe Bibeau, porte-parole de la Sûreté du Québec, a souligné lundi qu'aucun événement particulier n'avait été signalé. Il rapporte également qu'il y a peu d'affluence et que les automobilistes semblent respecter les consignes.

«Selon les cas que nous avons dans la Capitale-Nationale, leur distribution sur le territoire et l'enquête épidémiologique, il n'est pas nécessaire de limiter les déplacements. On reste à l'affût par contre», a donné comme explication le Dr François Desbiens, directeur régional de la santé publique.

Plus à risque

La vice-première ministre du Québec Geneviève Guilbault avait annoncé la mise en place de cette nouvelle directive le 28 mars. L'objec-

tif derrière cette décision est de protéger la population de huit régions jugées « plus vulnérables ». En plus de la Côte-Nord et du Saguenay, le Nord-du-Québec, le Nunavik, le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine et les Terres-Cris-de-la-Baie-James sont gardées par la SQ.

« L'important, c'est de protéger les gens qui y résident. Il y aura des points de contrôle sur les grands axes routiers. (...) Ne vous surprenez pas si vous vous faites intercepter davantage. Si on ne remplit pas les critères de déplacement essentiel, on va vous retourner de l'endroit d'où vous venez », a déclaré la vice-première ministre.

Le docteur Arruda a aussi précisé que les cas recensés dans ces régions ne sont pas encore d'origine communautaire. « Ce sont surtout des gens qui rentrent de voyage » qui sont dépistés dans ses régions du Québec.

Lundi, des policiers étaient responsables de filtrer les gens qui désirent traverser la rivière Saguenay, et ce, autant à Baie-Sainte-Catherine qu'à Tadoussac.



La clinique de dépistage ouvrira cette semaine

(LT) Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale a confirmé que la clinique désignée COVID-19 de Saint-Hilarion ouvrira ses portes cette semaine sans spécifier la date précise. « Nous allons ouvrir à très court terme », a indiqué Mathieu Boivin, agent d'information du CIUSSS de la Capitale-Nationale. La clinique sera double puisque les gens pourront effectuer leur test à l'auto ou à l'intérieur du centre des loisirs de Saint-Hilarion. « Ce sera vraiment une clinique qui fera du service de proximité. Les installations de Saint-Hilarion serviront la population charlevoisienne, a mentionné M. Boivin. » Il ajoute que la provenance des gens ne sera pas donnée puisque « tous les cas confirmés sont confidentiels ». « Les enquêtes épidémiologiques se déroulent bien dans Charlevoix et nous n'avons pas besoin de divulguer ces informations. »



PUITS ARTÉSIENS 1 800 470-7490
HYDROFRACTURATION / GÉOTHERMIE / POMPES À EAU BAIE-ST-PAUL / LA MALBAIE / ST-SIMÉON

J & R FORAGE J. & R. CLOUTIER inc.
puitscharlevoix.com

CHARLEVOIX

LIVRAISON DE PRODUITS D'ENTRETIEN MENAGER

Produit de désinfection format (900 mL avec vaporisateur ou en 4L)

Produits de nettoyage à usage résidentiel, commercial, général et alimentaire de tous genres tels que :

- Tout usage
- Nettoyant à vitre
- Nettoyant de salle de bain
- Nettoyant dégraissant
- Assainissant
- Sac à ordures de tout format
- Papier de toilette, papier mouchoir et essuie-tout de tout format
- Service de livraison
- Et encore plus...

BUREAU : 418 201-0504
CELLULAIRE : 418 633-1037 info@hotelalamaison.ca



COVID-19

« J'ai peur de passer l'été en dedans »



Le temps est un drôle d'ami. Constant, oui, mais imprévisible et ratoureux. Quand on voudrait qu'il suspende sa course, il file comme un voleur. Et à l'inverse, il lambine et sème l'ennui alors qu'on a qu'un souhait, c'est qu'il s'égrène à sa vitesse la plus folle. Pour les aînés, le confinement actuel vient avec une horloge dont le tic-tac n'a parfois rien de rassurant.

Brigitte Lavoie | bbrigg@hotmail.com

CHRONIQUE

Alors que la situation de la COVID-19 chamboule les habitudes et la routine, la dernière semaine a été un peu plus difficile pour nos aînés. Frédérique Bergeron est à même de le constater. La travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole de Charlevoix a senti davantage d'inquiétude au bout du fil. « Avec les mesures de confinement, l'interdiction des visites en CHSLD, l'interdiction de sortie, ne plus pouvoir aller prendre la petite marche dehors, plusieurs aînés commencent à trouver ça dur. »

Finie, la visite de la coiffeuse à la maison ou à la résidence. Et pas question d'aller faire ses commissions comme à l'habitude avec son fils... « Pour certains aînés, le confinement ressemble à ce qu'ils vivent d'habitude. Ceux qui sont déjà seuls, veufs et sans famille, ils sont moins affectés par ces mesures. Mais ceux qui ont l'habitude d'avoir des contacts et de sortir, c'est un peu plus pénible. »

Alors Frédérique essaie d'être présente, au bout du fil. « J'essaie de les rassurer. Je leur dis que ça va aller en s'améliorant. » Elle rassure aussi les familles, qui s'inquiètent que leur parent tombe malade, soit isolé, manque de quelque chose.

« Les familles qui sont à distance s'inquiètent. C'est normal. Certaines familles se sont demandées si elles devaient venir chercher leur parent. Quelques-uns l'ont fait. »

Mais la grande peur des

Cette semaine, Frédérique a le projet de donner « rendez-vous aux aînés » et de les faire sortir sur leur balcon, à la résidence La Seigneurie de La Malbaie. « Pour jaser un peu, de loin. Peut-être arriver à prendre une photo, l'envoyer aux familles. Pour ceux qui

la disposition des 14 résidents afin qu'ils puissent « voir » leur famille. « On encourage les intervenants et les résidents à l'utiliser. Les aînés préfèrent le téléphone, mais ça leur fait du bien de voir du monde. » Et quand l'état du résident ne lui

employés font une job incroyable. Certains restent après leur quart de travail pour visiter des aînés, faire des activités avec eux. »

En ces temps étranges, M. Hire et M^{me} Bergeron rappellent que ce qu'on peut faire de mieux, c'est de s'intéresser aux gens autour de nous. « On peut prendre des nouvelles de ses voisins et de sa famille. C'est un prétexte pour jaser un peu. Les aînés ne doivent pas hésiter à recourir aux services. Faites-vous livrer la popote roulante et l'épicerie. Les commandes sont laissées à la porte, c'est très sécuritaire. Et dites-vous que quand vous appelez pour commander, c'est une occasion de jaser, de parler à quelqu'un. Ça fait du bien », rappelle M. Hire.

Frédérique Bergeron conseille elle aussi de « rester en contact avec vos aînés le plus possible. Téléphonnez-leur au moins une fois par jour. Rassurez-les en leur disant que c'est temporaire. »

Et oui, il y aura un été. On peut aussi suivre l'exemple de M^{me} Bergeron ainsi que de M. Hire et de son équipe en essayant de « mettre de la couleur » dans la vie des gens autour de nous. Encore un petit dessin, les enfants?



aînés, ces jours-ci, ce n'est pas de tomber malade. « Leur grande peur, c'est de passer l'été en dedans », relate M^{me} Bergeron. « L'été, ils sont moins isolés. Souvent, la famille vient en vacances, ils ont davantage de visite. Il fait beau, ils sortent à l'extérieur. L'été, ils sont plus animés. Plus ça avance, plus le confinement est difficile. »

sont à la maison, c'est plus compliqué. Ce n'est pas tout le monde qui a une galerie. Et je ne veux pas qu'ils sortent sans manteau... »

À L'Isle-aux-Coudres, la débrouillardise est aussi au menu pour déjouer l'ennui du confinement. Le directeur de l'Ancrage Thibault Hire raconte que des tablettes électroniques ont été mises à

permet plus de s'exprimer, la tablette offre un support visuel bienfaiteur : « De voir sa famille sur la tablette, même si la résidente ne peut pas parler, ça calme. » Parce que ce qui change vraiment ces temps-ci, c'est que les familles ne peuvent plus visiter leurs aînés. « J'ai eu des gens qui sont venus jaser au téléphone avec leur parent à travers la fenêtre. (...) Et les



COVID-19

Un million \$ aux voyageurs qui ne se confinent pas

Avis à tous les voyageurs qui rentrent au pays: refuser de vous plier à la mesure de confinement de 14 jours légalement obligatoire pourrait vous coûter cher.

Émélie Bernier

Les contrevenants pourraient être punis sévèrement, bien que le Québec ne souhaite pas sanctionner pour l'instant.

Le 25 mars, la ministre fédérale de la Santé Patty Hajdu annonçait l'adoption d'un décret d'urgence en vertu de la Loi sur la mise en quarantaine. Ce décret oblige, aux yeux de la loi, toute personne entrant au Canada par voie aérienne, maritime ou terrestre à s'auto-isoler pendant 14 jours, et ce, qu'elle présente ou non des symptômes de la



COVID-19.

Ne pas s'y conformer constitue donc depuis mercredi une infraction à la Loi pour laquelle les peines maximales prévues comprennent une amende pouvant aller jusqu'à 750 000 \$ ou une peine d'emprisonnement de six mois. « De plus, quiconque, en contrevenant intentionnellement ou par insouciance à

cette loi ou aux règlements, expose autrui à un danger imminent de mort ou de blessures graves encourt une amende maximale de 1 000 000 \$ et un emprisonnement maximal de trois ans, ou l'une de ces peines », précise-t-on.

Cette annonce doit cependant être nuancée puisqu'à l'échelle provinciale, le gouvernement Legault ne sou-

haite pas appliquer de mesures coercitives pour l'instant, misant sur la bonne volonté des Québécois de retour dans la province. Jusqu'à nouvel ordre, le Québec n'a pas l'intention de jouer à la « police du confinement ».

de respecter cette période d'isolement volontaire pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens », a-t-elle dit, alors que plusieurs milliers de « snowbirds » s'apprêtent à rentrer au pays.

Cependant, lors d'un point de presse, la vice-première ministre Chrystia Freeland s'est faite plus incisive quant à la consigne d'isolement volontaire post-séjour à l'étranger « Nous avons décidé qu'il est temps de rendre cette mesure obligatoire. Il est très important

Au Canada, des agents des services frontaliers et des « agents de la quarantaine » pourront appliquer des mesures coercitives. Cependant, au Québec, il n'est pas prévu pour l'instant de mettre les corps de police provinciaux à la traque des contrevenants.

Dénoncer ou ne pas dénoncer

(EB) Devant l'interdiction de réunion proclamée par le gouvernement québécois et les mesures coercitives sévères envisagées envers ceux qui refuseraient de se conformer à l'obligation de confinement, des appels du public sont de plus en plus souvent faits à la Sûreté du Québec (SQ).

« Peu importe le sujet de l'appel, on recueille tous les éléments relatifs à ce que la personne nous amène et dépendamment de la situation, c'est soit dirigé vers la ligne « COVID-19 » 1 877

644-4545 ou vers les policiers, si ça nécessite une intervention par exemple. Bien des questions qu'on reçoit pourraient cependant être répondues en visitant le site du gouvernement quebec.ca », explique Ann Mathieu, de la direction des communications à la SQ.

Plusieurs personnes souhaitent dénoncer des situations qu'elles jugent inadéquates, comme des regroupements et des manquements au chapitre du confinement. « À ce moment-ci, oui, on reçoit des appels relativement à

des regroupements par exemple, mais notre mandat est de faire de la sensibilisation et ça se déroule bien. S'ils sont préoccupés, les gens peuvent contacter les services policiers, mais on demande de ne pas engorger la ligne 911 et plutôt utiliser le 310-4141 ou le *4141. En ce qui a trait au 911, il faut privilégier les appels urgents », précise Mme Mathieu.

Elle invite les gens à faire preuve de civisme et de ne pas s'improviser justicier.



CAROLINE DESBIENS

DÉPUTÉE

BEAUPORT • CÔTE-DE-BEAUPRÉ
ÎLE D'ORLÉANS • CHARLEVOIX

fait équipe avec vous!



Mon équipe et moi sommes là 7/7! Nous vous offrons écoute, aide et orientation afin de traverser avec vous les eaux troubles que provoque la COVID-19! Courage! Ensemble plus près que jamais malgré la distance obligée! J'ai confiance en nous.

Caroline

caroline.desbiens@parl.gc.ca



LA MALBAIE
32, rue Patrick-Morgan
La Malbaie (Qc) , G5A 1T1
418 665-6566

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ
9749, boul. Sainte-Anne, bureau 160
Sainte-Anne-de-Beaupré (Qc), G0A 3C0
418 827-6776

OFFRE À NE PAS MANQUER !

Examen complet, détartrage et nettoyage, radiographies panoramique et interproximales, brosse à dent électrique et kit d'hygiène.

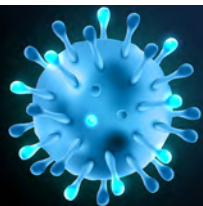
PRIX EXCEPTIONNEL :

195\$

Prix régulier : 335\$

CLINIQUE DENTAIRE
CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Équipe Dre Élyssa-Maude Dionne, DMD
9745, boul. Ste-Anne, local 202
Sainte-Anne-de-Beaupré | 581 540-0058
cdcotedebeaupre.cotedebeaupre.ca



COVID-19

L'histoire de Jordan



Jordan Gaudreault, 9 ans, vivait avec une minuscule, mais potentiellement dévastatrice bombe à retardement nichée bien à l'abri dans sa tête. La bombe a choisi le pire moment pour exploser, alors que la COVID-19 mobilise, et contamine même parfois, les bons petits soldats du système de santé...

Émilie Bernier | ebernier@lecharlevoisien.com

CHRONIQUE

Jusqu'au 23 mars, la malformation veineuse au niveau du cervelet de Jordan était inconnue de ses parents et de son médecin. Ce lundi-là, Jordan Gaudreault s'est mis à souffrir d'un insistant mal de tête. La douleur amplifiait, l'enfant souffrait de plus en plus. Tylénol, repos, câlin de maman : rien n'y faisait. Sa mère, Sabrina, surveillait de près ses symptômes, jusqu'à ce que la situation se complique.

«Le mal de tête ne passait pas, il avait de plus en plus de douleurs, il allait vraiment mal! Avec la COVID, on était très inquiet, on a appelé le 811, mais les lignes étaient toujours occupées. C'est sûr qu'il y a beaucoup de demandes... Finalement, il s'est évanoui dans mes bras... », raconte Sabrina Gaudreault qui a aussitôt contacté le 911. Comme

Jordan faisait des bruits de ronflements, « un mauvais signe », les répartiteurs ont rapidement enclenché le processus d'urgence. Jordan était mal en point. Le mot

son à l'Hôpital de La Malbaie, puis peu de temps après, de La Malbaie à Québec où Jordan a été hospitalisé et opéré d'urgence.

dre place avec son fils lors des transports en ambulance. «J'ai perdu de précieuses minutes avec lui... »

De 3 h à 7 h, Jordan

membre du personnel soignant qui a travaillé auprès du jeune garçon a été testé positif à la COVID-19 quelques jours après l'opération.

«On était vraiment stressés, mais Jordan a été testé négatif. Disons que c'est un très mauvais moment pour être hospitalisé », glisse la maman.

«On était vraiment stressés, mais Jordan a été testé négatif (au coronavirus). Disons que c'est un très mauvais moment pour être hospitalisé. »

– Sabrina Gaudreault

« arrêt cardiorespiratoire » est tombé comme un couperet.

Au 911, on a accompagné le conjoint de Sabrina pour que ce dernier administre le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours. «Il lui a sauvé la vie », raconte la maman qui n'a pu prendre place à bord de l'ambulance qui a mené son fils de la mai-

«Il neigeait, on est arrivés à 2h30 du matin à l'hôpital... Ils nous ont pris à part, le papa et moi. Avec la COVID, c'est vraiment très strict. Même mon conjoint n'a pas pu m'accompagner. On nous a dit que Jordan était entre la vie et la mort... », résume Sabrina Gaudreault qui a alors encore davantage regretté de n'avoir pu pren-

Gaudreault a subi une longue et délicate intervention au cerveau, une opération réussie, mais qui pourrait laisser des séquelles au jeune homme qui, au moment d'écrire ces lignes lundi, étaient impossibles à évaluer.

Le spectre de la COVID-19

Comble de malchance, un

L'arrêt cardio-respiratoire a bel et bien été causé par l'éclatement de la malformation veineuse du jeune garçon. Depuis l'opération, après laquelle il a été maintenu quelques jours en coma induit, il s'est peu réveillé. Quand elle est auprès de lui, Sabrina lui fait jouer sa chanson préférée, *L'Amérique pleure*, des Cowboys fringants. Elle a des « propriétés magiques », comme l'écrit Sabrina dans les messages qu'elle adresse à Jordan sur Facebook.

Le Charlevoisien
Votre journal qui informe

**ÉDITEURS
FONDATEURS**
Paul Brisson
Guy Charlebois
Charles Warren

ÉDITEUR
Sylvain Desmeules

DIRECTRICE DES VENTES
Marie-Claude Lapointe

45, boul. Raymond-Mailloux, Baie-Saint-Paul, G3Z 1W2
Téléphone : 418 435-0220 | Télécopieur : 418 435-3349
pub@lecharlevoisien.com

53, rue John-Nairne, suite 100, La Malbaie, G5A 1L8
Téléphone : 418 665-1299 | Télécopieur : 418 665-2051

**REPRÉSENTANTE
PUBLICITAIRE**
Maryse Dussault
Penny Lavoie

JOURNALISTES
Gilles Fiset
Lisianne Tremblay
Émilie Bernier
Karine Dufour-Cauchon

**ADJOINTES
ADMINISTRATIVES**
Josey Picard
Lorraine Dufour

MISE EN PAGE
Nancy Boivin
Maxime Clément

CONTENU VIDÉO WEB
Claude Boulet

DISTRIBUTION
Le Charlevoisien

IMPRESSION
Imprimerie Québecor
Média (2015) inc
Tirage 15 500 exemplaires

© Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction.

lecharlevoisien.com

Journal hebdomadaire indépendant membre de **hebdos** QUÉBEC



ÉDITIONS NORDIQUES
770, de Bretagne, Baie-Comeau, G5C 1X5
Téléphone : 418 589-9990
Télécopieur : 418 589-1211

PRÉSIDENT
Simon Brisson

**VICE-PRÉSIDENTE FINANCES
ET ADMINISTRATION**
Caroline Gagnon

CHARGÉ DE PROJET
Denis Langevin

COMMISS À LA FACTURATION
Claudie Julien
Valérie Normand

RÉSEAU **SÉLECT**



FINANCÉ PAR LE
GOUVERNEMENT DU
Canada



COVID-19

Une collecte de fonds a été mise en branle pour aider la famille

Souvent, le petit s'anime un peu quand il l'entend, mais ce n'est pas suffisant au goût des médecins qui sont préoccupés. Heureusement, une IRM a démontré qu'outre l'inflammation sub-séquente à l'opération, le cerveau ne semble pas avoir subi de dommages majeurs. « Ils ont réussi à protéger le cerveau, il n'y a rien de grave. Dans ces cas-là, il n'y a pas un enfant pareil... »

Dimanche dernier, Jordan a connu sa première vraie période d'éveil de quelques minutes. « C'est rassurant, car ce n'était pas normal qu'il ne se réveille pas. J'étais à côté de lui quand il a ouvert les yeux. Il était paniqué de ne pas savoir où il était, je pense. J'ai pu le rassurer, lui dire qu'on ne le lâchait pas, qu'on veillait sur lui ... Il a reperdu conscience, mais c'est un petit pas. C'est minime, les pas, mais il commence à respirer de lui-même. On nourrit l'espoir », résumait Sabrina Gaudreault dimanche.

Parlant d'espoir, Sabrina et Jordan ont des billets pour le spectacle des Cowboys fringants au Domaine Forget en octobre. « On y sera », glisse Sabrina qui entend bien amener son fils unique voir son groupe favori.



Jordan Gaudreault, photographié dans des temps meilleurs. Courtoisie

L'actuelle pandémie de la COVID-19 rajoute une couche de complexité à la situation pour la famille qui, en temps normal, aurait pu être logée au Manoir Ronald McDonald, fermé pour cause de coronavirus.

Sur un coup de tête, Sabrina a décidé de lancer une collecte de fonds (voir Collecte de fonds pour Jordan sur Facebook) pour adoucir un peu l'épreuve.

Initialement, la maman sou-

haitait récolter 3 000 \$, un montant qui a vite été dépassé.

Tous les dons recueillis aideront la famille à passer à travers ses moments difficiles. « S'il reste des sous, le tout sera redonné pour les prochaines familles dans le besoin », indique Sabrina Gaudreault qui écrit quotidiennement à son fils pour lui rappeler que même dans cette période de noirceur, maman veillait sur lui...

**AL-ANON / ALATEEN
CHARLEVOIX**

Tél.: 418 439-2525

Site internet:
www.al-anon-quebec-est.org

LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL!

Problèmes de dettes ? La solution est peut-être moins compliquée que vous ne le pensez.

**LEBLOND
ASSOCIÉS INC.**
Syndic autorisé en insolvabilité

6, RUE RACINE
Baie-Saint-Paul

1-877-525-4641
Sur rendez-vous
seulement

**Le service de POPOTE ROULANTE
est disponible pour :
La Malbaie, St-Irénée, Saint-Siméon
418 665-7567**

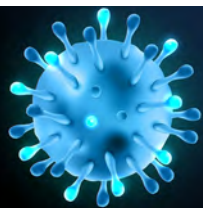
2 REPAS VOUS SERONT LIVRÉS LE JEUDI EN AVANT-MIDI!

Pour adhérer au service ou pour plus d'informations
laissez un message au 418 665-7567

ou par courriel: admin@abcharlevoix.com

Nous vous répondrons dans les meilleurs délais possible

 **Centre d'action bénévole de
Charlevoix**



COVID-19

Un hôtelier à la défense de l'hébergement

Tantôt québécois, tantôt américains, des touristes appellent au Motel Le Point de vue de La Malbaie pour effectuer des réservations. Vicky Plante, propriétaire, refuse régulièrement ces clients potentiels qui n'ont pas de raisons « essentielles » de se trouver dans la région.

Karine Dufour-Cauchon

Le 28 mars, le gouvernement a ordonné la fermeture de tout établissement d'hébergement touristique. Le sujet continue de susciter de vives réactions, surtout chez la population qui multiplie les délations de visiteurs de l'extérieur de la région sur les réseaux sociaux.

L'entrepreneure Vicky Plante tient d'abord à spécifier que son établissement d'hébergement « ne profite pas de la situation ». La sécurité de la population locale demeure la priorité dans toutes ses déci-

sions d'affaires, elle qui demeure en activités malgré la décision des autorités.

« Les gens nous regardent un peu de travers et pensent que nous profitons de la

situation. Je vous assure que nous ne restons pas ouverts, car c'est payant. On loue peut-être une chambre par jour et c'est bon. C'est vraiment pour rendre service aux travailleurs essentiels et rendre disponibles des chambres pour le gouvernement, pour les policiers déployés dans la région », témoigne M^{me} Plante.

« Où vont coucher les gens qui ont installé les plexiglas chez Metro ? Ça leur prend un endroit, et c'est pour ça que nous sommes essentiels. On comprend les gens qui ont des inquiétudes, mais il faut voir l'autre côté de la médaille aussi », a-t-elle partagé.

Elle appelle la population à être compréhensive et à se renseigner avant de « monter aux barricades » contre les entrepreneurs en hébergement qui, comme elle, offrent un service essentiel.



Le Motel le Point de vue arbore fièrement le slogan «Ca va bien aller» pour encourager les passants.

Émoi régional

(KDC) Le 27 mars, les acteurs du milieu touristique régional, les élus et la population ont eu la surprise d'entendre leur premier ministre François Legault dire que « d'aller s'isoler dans un chalet dans une autre région » n'était pas un problème. Selon les précisions du PM, les visiteurs ne devaient toutefois pas côtoyer la population locale dans les supermarchés afin de ne pas faciliter la propagation de la COVID-19.

Le matin même, le maire de La Malbaie Michel Couturier avait déclaré en entrevue que de permettre ce type de locations était une « erreur » de la part du gouvernement. Sur les réseaux sociaux, de multiples messages ont abondé dans ce sens par la suite, certains assez virulents par ailleurs.

De son côté, Mitchell Dion, directeur général de Tourisme Charlevoix, avait demandé des précisions quant aux hébergements touristiques qui pouvaient maintenir leurs activités de location.

Le lendemain, 28 mars, le gouvernement a cependant fait volte-face et exigé que tous les hébergements ferment. Une exception a été accordée à certaines entreprises pour des raisons pratiques, comme c'est le cas avec le Motel Le Point de vue de La Malbaie.

Profitez d'une connexion Internet LTE en milieu rural **SANS LIMITE DE DONNÉES!!**

49⁹⁹\$ /mois¹

Installation de base sans frais. ²Contrat d'un an obligatoire.

Jusqu'à 10 Mbps²

9⁹⁹\$ /mois⁴

POUR LES 6 PREMIERS MOIS
19,99 \$ à compter du septième mois

Appellez sans tarder au 1-877-739-0684!

Offre valide jusqu'au 30 avril 2020

Votre détaillant local

Securite MM 418-774-6604	J Turcotte (418) 868-4954
-------------------------------------	--------------------------------------

xplornet.com/fr

¹La promotion est offerte sur le forfait LTE 5 sans limite de données avec un débit atteignant 10 Mbps jusqu'au 30 avril 2020 pour les nouveaux clients seulement. Les taxes s'appliquent à tous les forfaits. Le coût de location du matériel (sauf le routeur sans fil Xplornet qui est facultatif) est calculé dans les frais de service mensuels. ²Le véritable débit Internet peut varier en fonction de votre configuration informatique, du trafic, du serveur et d'autres facteurs. Rendez-vous sur le www.xplornet.com/fr/notes-legales pour consulter nos politiques de gestion du trafic. ³L'accès Internet peut fluctuer selon les régions. Des frais de vérification de votre site pourraient s'appliquer. Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer si une installation de base n'est pas suffisante. Veuillez consulter le détaillant pour d'autres renseignements à ce sujet. ⁴Les caractéristiques du service d'urgence 911 de Xplornet diffèrent de ceux du service d'urgence 911 traditionnel. Pour consulter les modalités et limitations de responsabilité relatives au service 911, visitez xplornet.com/fr/notes-legales. Xplornet^{MD} est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2020 Xplornet Communications inc.

Réparation

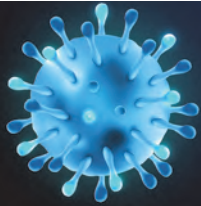
IPOD • IPAD • IPHONE

info@cabletele.net

418 457-3024

282, chemin Principale, Saint-Hilarion

Communications Charlevoix



COVID-19

Trois mesures à retenir

Les gouvernements du Québec et du Canada ont adopté des mesures économiques importantes pour aider les entreprises et les citoyens qui vivent une situation difficile en raison de la pandémie de la COVID-19.

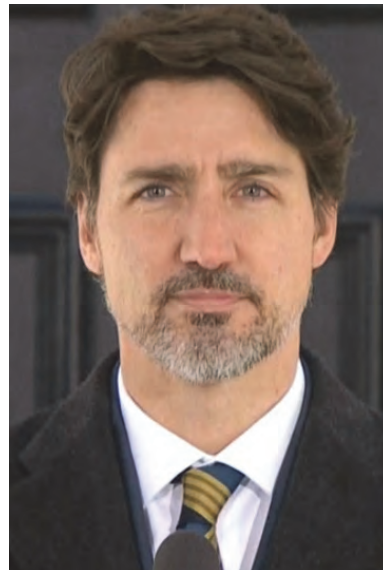
Lisianne Tremblay

Prestation canadienne d'urgence

Une somme de 2 000 \$ imposables sera accordée mensuellement aux Canadiens privés de revenus en raison de la COVID-19 pour une durée de quatre mois. Cette aide concerne tous les travailleurs autonomes, ceux atteints de la maladie, ceux qui s'occupent d'enfants à la maison ou d'un malade et dont les revenus manquent à l'appel. Ceux qui travaillaient à contrat ou à temps plein et qui se retrouvent sans emploi temporairement sont inclus dans cette mesure.

Subvention de 75 % du salaire des travailleurs des PME

Cette subvention a pour but d'aider les employeurs à maintenir le salaire des employés pour les petites et moyennes entreprises admissibles et à favoriser le réemploi des employés dans les entreprises où c'est possible. Cette subvention est rétroactive au 15 mars. « Les entreprises de toute taille, organismes à but non lucratif et œuvres caritatives qui ont vu leurs revenus diminuer d'au moins 30 % seront admissibles », a affirmé le premier ministre du Canada Justin Trudeau lors de son point de presse le 30 mars.



Justin Trudeau, lors de l'un de ses points de presse quotidiens.

Remises de TPS et TVQ reportées

Les remises de TPS et TVQ sont reportées au 30 juin. Cette décision a été prise après des discussions avec le gouvernement fédéral afin de « donner de l'oxygène aux entreprises », a indiqué le premier ministre François Legault.

Rappelons qu'habituellement, les commerces doivent faire parvenir ces remises de taxes avant le 31 mars et que c'est Québec qui collecte les montants qui seront transférés au fédéral.

EN BREF

Service Canada : en ligne et au téléphone seulement

(SP) Service Canada ferme l'ensemble de ses bureaux au pays. Jusqu'à nouvel ordre, tous les services seront donnés par Internet ou au téléphone. « Soyons clairs : les Canadiens auront toujours accès à leurs prestations. Les demander en ligne demeure la meilleure façon de faire, au <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae.html> », a indiqué le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Ahmed Hussen.

Vos poubelles seront ramassées

(LT) Malgré l'annonce de la fermeture du centre de tri de la Société Via, les matières des municipalités de la MRC de Charlevoix continueront à être récupérées et acheminées, mais vers un autre centre de tri à Québec. Pour la MRC de Charlevoix-Est, c'est le statu quo pour le moment, mais des changements pourraient être apportés. Les calendriers de collectes des matières recyclables et des ordures sont donc respectés dans les deux cas.

Postes Canada modifie son service

(SP) Les bureaux de poste exploités par Postes Canada, et non ceux situés chez un concessionnaire, ouvriront une heure plus tard et fermeront une heure plus tôt. De plus, la première heure d'ouverture sera réservée aux personnes à risque élevé dans cette pandémie de COVID-19, soit les personnes de 70 ans et plus et celles dont le système immunitaire est affaibli. Quant aux colis laissés au bureau de poste aux fins de ramassage, ils ne seront pas retournés à l'expéditeur après 15 jours, comme habituellement. Pour ce qui est des colis livrés à la porte, Postes Canada a mis en place une politique « Sonner, déposer, quitter », faisant en sorte que les facteurs sonneront à la porte, laisseront l'article dans un endroit sécuritaire et se dirigeront à l'adresse suivante. Il n'y aura donc plus de signature à la porte.

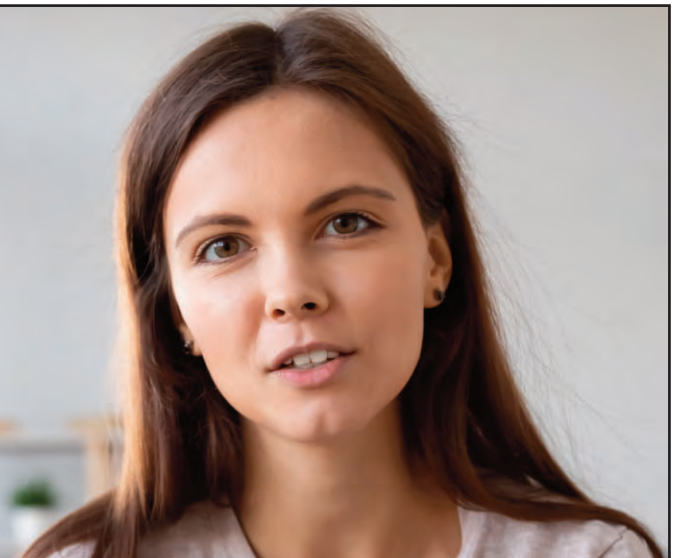
COVID-19 : Racontez-nous votre vie

Le Charlevoisien ouvre ses pages aux lecteurs.

Vous voulez raconter votre histoire, remercier des gens, souligner le travail de quelqu'un, partager vos impressions, livrer un message positif ?

Nous vous en donnons l'occasion ! Nous offrirons des espaces d'expression à nos lecteurs, autant sur le papier que sur nos plateformes numériques.

Écrivez-nous à journal@lecharlevoisien.com





COVID-19



Les employés des marchés d'alimentation observent des règles strictes pour le nettoyage des surfaces.

Les épiceries s'adaptent à la crise

Aller faire son épicerie un samedi matin n'est plus une mince affaire en ces temps de pandémie. Il faut s'armer de patience, puisque l'accès est restreint dans plusieurs supermarchés charlevoisiens. Les propriétaires n'hésitent pas à contacter la police s'il le faut.

Karine Dufour-Cauchon

Limite de clients admis simultanément, restrictions du nombre d'articles, mesures d'hygiène obligatoire : plusieurs mesures sont mises en place afin que les clients fassent leurs courses de façon sécuritaire.

Les stations de lavage de mains sont désormais un arrêt obligatoire à l'entrée des épiceries. Des lavabos portatifs aux distributrices d'alcool désinfectant, toutes les précautions sont bonnes pour limiter l'entrée du virus dans les commerces essentiels d'approvisionnement alimentaire. Les clients qui refusent de s'y arrêter se verront réprimandés par les policiers, qui sont maintenant chargés de veiller à la santé publique en plus du maintien de la paix.

De nombreux commerçants ont choisi d'apposer des plexiglas entre la clientèle et le personnel des comptoirs-caisses afin de protéger ce dernier. Les sacs réutilisables ne sont plus manipulés par les employés. Des commis sont spécifiquement chargés de désinfecter les paniers et de contrôler l'entrée des épiceries. C'est le cas au Metro La Malbaie, au Provigo Vincent Duchesneau, au IGA Claude Ménard, au Maxi et au Super C de Baie-Saint-Paul.

Dans les pharmacies

Le pharmacien Steeve Simard, propriétaire de la succursale Brunet de Clermont, prend lui aussi des mesures draconiennes pour maintenir son service

en toute sécurité. Dès l'arrivée du client sur les lieux, des préposés s'assurent que celui-ci se lave les mains. Les gens désirant faire des achats sont dirigés vers la rangée appropriée.

Pour les prescriptions, la plupart des médicaments sont désormais livrés à domicile. Si une personne se présente à la pharmacie, elle devra glisser sa prescription dans un panier. Les médicaments y seront déposés afin d'éviter tout contact avec le personnel. Le laboratoire est protégé par un plexiglas. Un système de service à l'auto est même mis sur pied par le détaillant afin de limiter le nombre de personnes qui viennent à l'intérieur.

«L'important, c'est de limiter le plus possible l'échange d'objets et les contacts entre les personnes», résume finalement M. Simard. C'est pourquoi l'argent comptant demeure accepté, mais il est limité le plus possible.

EN BREF

Épiceries fermées le dimanche

(EB) Le premier ministre François Legault a annoncé lors de son point de presse quotidien du 30 mars que les épiceries et commerces fermeront leurs portes les dimanches du mois d'avril. Cette mesure ne concerne toutefois pas les stations-service, les dépanneurs, les pharmacies et les restaurants offrant un service de commande à emporter. Cette mesure est mise de l'avant afin d'offrir un répit aux membres du personnel.

Du bon usage des masques

(EB) Les masques ne devraient être utilisés que par les personnes atteintes de la COVID-19 ou les travailleurs directement en contact avec des personnes atteintes ou suspectées de l'être, a rappelé le directeur de la Santé publique Horacio Arruda lundi. «Il est critique de ne pas voler les masques. Les gens ne s'en servent pas de manière appropriée. Le fait de porter un masque pour un gardien posté devant une résidence pour personnes âgées, c'est du gaspillage», a illustré M. Arruda. Le ministère de la Santé a publié une vidéo sur l'utilisation adéquate des masques, puisque l'approvisionnement pourrait bientôt devenir problématique.

Opérations reportées

(EB) Dans un objectif de « délestage » des centres hospitaliers, des opérations non urgentes, incluant des mastectomies, seront reportées à une date ultérieure. L'objectif est non seulement de libérer des lits, mais aussi du personnel. La durée moyenne de séjour des patients après une chirurgie élective est de quatre jours.

Les salaires des préposés ajustés

(EB) En point de presse le 30 mars, le premier ministre du Québec François Legault a indiqué que les salaires des préposés aux bénéficiaires qui œuvrent dans le réseau de la santé seront ajustés promptement. « Le ministre des Finances va bientôt annoncer un programme qui va faire que les gens dans les services essentiels vont gagner au moins 2 000 \$ », a précisé le PM. Rappelons que le montant de la prestation canadienne d'urgence de 2 000 \$ annoncée par le gouvernement Trudeau dépasse l'actuel salaire des préposés.

Soignez votre santé mentale

(EB) Indiquant que «la bataille sera longue» en point de presse lundi, le premier ministre François Legault a invité les Québécois à prendre soin de leur santé mentale. En cette période particulièrement anxiogène, il s'est adressé aux personnes «stressées, anxieuses et déprimées», les invitant à consulter les ressources d'aide psychosociale à leur disposition. Contactez la ligne Info-Social 811, un service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel.



COVID-19

Les journaux, essentiels et... sécuritaires

Les journaux sont au nombre des services essentiels énumérés par les autorités gouvernementales, pour informer la population et pour rendre accessibles nombreux rabais fort utiles en ces temps de pandémie.

Lisianne Tremblay

Le risque zéro n'existe pas, mais, selon les études consultées, le risque est faible. Et la lumière des mesures prises par les différents partenaires impliqués dans la production du journal, nous dirons très faible même.

Le journaliste scientifique du *Soleil*, Jean-François Cliche, écrit que « ce qu'on sait de ce coronavirus est plutôt rassurant à cet égard. Il y a bien une étude parue la semaine dernière dans le *New England Journal of Medicine* qui a trouvé que la COVID-19 peut survivre jusqu'à 24 heures sur des surfaces en carton, mais il faut savoir que c'est moins de 1 % des virus qui persistent aussi longtemps. »

M. Cliche admet que « théoriquement », il peut rester quelques traces de COVID-19 sur le papier, mais ajoute que « ce risque est surtout théorique parce que ce coronavirus ne survit pas bien hors du corps humain et que la contagion indirecte via d'abord du papier, puis les mains et la bouche, n'est pas du tout son mode naturel de transmission (qui est plutôt les gouttelettes expulsées lors de la toux ou des éternuements). À cause de cela, il est très improbable de contracter la COVID-19 en se faisant livrer le journal. »

Bon aussi à savoir, l'étude en question stipule également que sur du carton, le nombre de virus de la COVID-19 diminue de moitié à toutes les 3h30 environ. Tous les journaux des Éditions Nordiques sont imprimés en soirée le lundi et distribués au minimum 24 heures plus tard avec une procédure entièrement automatisée, donc sans intervention humaine. Cela signifie que la presque totalité des virus –

s'il y en avait - ne résiste pas.

« S'il y avait un danger, le gouvernement ne nous permettrait pas de poursuivre nos opérations. Je prends très au sérieux la situation et nous prenons les mesures nécessaires pour poursuivre notre mission d'informer nos lecteurs », a indiqué Simon Brisson, président des Éditions Nordiques.

Maintenant, des mesures ont aussi été prises lors de l'ensachage. En plus des règles strictes d'hygiène, la manipulation des copies a été réduite au maximum.

« Nous sommes vigilants et déterminés à protéger nos employés, nos activités et nos collectivités », a fait savoir Publisac, énumérant une série de mesures spéciales allant d'un accès limité et sécurisé aux entrepôts jusqu'à la limitation maximale de contacts avec les produits.

Le président des Éditions Nordiques ajoute que si la mission demeure la diffusion

d'informations, la priorité demeure la santé des employés et des lecteurs. « Nous communiquons avec nos camelots pour qu'ils prennent les mesures adé-

quates pour une manipulation sécuritaire des journaux et nos gens à l'ensachage ont tous été rencontrés, pour renforcer la sécurité», conclut Simon Brisson.

Ma biblio... des livres et bien plus !

AVRIL 2020

On s'adapte à la fermeture des bibliothèques, compte tenu de la situation liée à la COVID-19, et on vous partage quelques suggestions.



Fouinez

dans la section numérique du Réseau biblio CNCA et découvrez le service *Livres numériques en liberté*.

- une liste de liens qui proposent la consultation en ligne ou le téléchargement gratuit et légal de livres numériques.

<http://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr/livres-ressources-numeriques/livres-numeriques-en-liberte>

Consultez la section numérique du site de la BANQ...

- Explorer les collections et fonds d'archives;
- Emprunter des livres, feuilleter des magazines et des journaux, écouter de la musique et regarder des vidéos;
- Accéder à des sites Internet offrant du contenu sur des sujets variés.

<http://numerique.banq.qc.ca/>



Citation

« Une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps »

Emmanuel Kant

Prenez bien soin de vous et bonne lecture !

POUR INFO

MABIBLIOTHEQUE.CA

418 435-2639 poste 6013

Entente
de développement culturel
de la MRC de Charlevoix

Culture
et Communications
MRC de Charlevoix
Québec

Table de réflexion sur les services de bibliothèque de la MRC de Charlevoix





COVID-19

ON FAIT NOTRE PART



• LES MARCHÉS •

Tradition

LIVRAISON

Nous sommes ouverts tous les jours
du lundi au dimanche de 8 h à 21 h.

ALIMENTATION HJM
481, RUE SAINT-LAURENT, SAINT-SIMÉON, (QC.) G0T 1X0 • 418 638-5338

Garage Denis Morin Inc.

418-435-2262

1157 Blvd Mgr De Laval, Baie-St-Paul

CASE II Mahindra
AGRICULTURE

OUVERT selon nos heures habituelles

Nous avons mis en place des mesures sanitaires, afin de continuer de vous servir le plus longtemps possible et d'assurer la sécurité de tous.
Pour éviter les visites prolongées au Garage, il est possible de téléphoner pour faire préparer vos pièces.



En cette crise
COVID-19

Nous
sommes
ouverts
pour
toute
urgence

PUITS ARTÉSIENS

HYDROFRACTURATION / GÉOTHERMIE / POMPES À EAU



1 800 470-7490
BAIE-ST-PAUL / LA MALBAIE / ST-SIMÉON

puitscharlevoix.com





Pendant la crise de la COVID-19
**Nous sommes présents
pour les urgences seulement**

Denis Lavoie, plombier au 418 665-5236



Sylvie Bouchard

Pharmacienne propriétaire



Malgré l'accès limité à l'intérieur de la pharmacie, nous sommes entièrement disponibles pour vous servir aux heures d'ouverture habituelles.

Veuillez nous contacter par téléphone pour profiter des conseils de votre pharmacienne ou pour faire livrer vos médicaments.

Nous prenons toutes les mesures nécessaires afin d'assurer votre sécurité ainsi que celle de nos employés.
Pour vos commandes en ligne: brunet.ca

353, rue Saint-Laurent
Saint-Siméon
Tél.: 418 638-2766
Télec.: 418 638-5394
Service de livraison

Affiliée à





COVID-19

ON FAIT NOTRE PART



NOUS SOMMES OUVERTS

1133, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François • 418 632-0606

Livraison pour les personnes de 70 ans et plus ainsi qu'à toutes les personnes à mobilité restreinte
Les paiements doivent se faire seulement par carte de débit ou de crédit.

Dimanche au mercredi : 8 h à 19 h
Jeudi au samedi : 8 h à 20 h



Profitez de notre rabais de
20%
sur tous les fromages en boutique

1167, boul. Mgr-De Laval, Baie-Saint-Paul
Nous sommes ouverts
tous les jours, de 8 h à 17 h



Ouvert pour vous !

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi et mercredi : 10 h à 17 h
Jeudi et vendredi : 10 h à 19 h
Samedi : 10 h à 16 h

446, rue Saint-Étienne, La Malbaie • 418 665-2344

COOP ALIMENTAIRE ST-FIDÈLE

Dans le but de continuer à offrir des services de proximité à la population et de prioriser la sécurité de nos clients et nos employés, nous avons mis en place un service de livraison gratuit à domicile pour le secteur St-Fidèle, afin de vous aider à faire vos achats à distance. Suivez-nous sur Facebook.
Heures d'ouverture réduites de 9 h à 18 h tous les jours.

Marche à suivre :

- Achats minimum de 50\$
- Paiement carte de crédit ou virement Interac à l'adresse courriel de la Coop ou par chèque (membre seulement)
- Prise de commande :
• par courriel au coopalimstf@gmail.com
• par téléphone au 418 434-2444
- Livraison à la porte, aucune livraison se fera à l'intérieur

Veuillez prendre note que ce service est offert sur une base bénévole. Merci de votre compréhension.
Prenons soin de nous mutuellement.

2770, boul. Malcom-Fraser, La Malbaie • 418 434-2444



familiprix

Denis Rioux (La Malbaie) Inc.

En pleine crise de la COVID-19, nous sommes là pour vous !

Horaire adapté
Lundi au vendredi : 8h30 à 19 h
Samedi et dimanche : 9 h à 16 h

*** LIVRAISON 7 JOURS / 7 ***
Gratuit pour tous avec médicaments sur ordonnance
Sans médicaments d'ordonnance : Gratuit avec achat de 15\$ minimum

Prenez soin de vous et nous prendrons soin de vous !

395, boul. de Comporté, La Malbaie • 418 665-6822



COMMANDEZ VOS REPAS DE LA SEMAINE

418-202-1122
442 rue Saint-Étienne
La Malbaie

Plats à réchauffer et congelés

« De la vraie cuisine maison »

www.delicesexpress.com



Corporation de mobilité collective de Charlevoix

Les services de transport collectif et adapté pour **TOUT** Charlevoix

EN OPÉRATION pour les déplacements dans des établissements ouverts offrant des services essentiels.

Des mesures de nettoyage et d'opérations exceptionnelles ont été mises en place pour assurer la sécurité de nos usagers et de nos chauffeurs.

418 400-8080

GROUPE Gilles Jean

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h à 16 h

Samedi : 8 h à 12 h

Dimanche : fermé

Livraison selon disponibilités

Henri Jean et fils,
La Malbaie • 418 665-1267

S. Duchesne,
Baie-Saint-Paul • 418 435-2264

Quincaillerie P.A. Castonguay,
Isle-aux-Coudres • 418 438-2334



Meunerie Charlevoix Inc

31, rang Saint-Georges, Saint-Urbain
Tél : 418 639-2472

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi : 7 h à 17h30
Samedi : 7 h à 12 h

Toutes les moulées sont disponibles en sac même celles pour les petits animaux

Notre clientèle est importante, nous avons mis des mesures sanitaires en place pour vous servir !



NOUS SOMMES OUVERTS

Mardi au dimanche
de 7 h à 17 h

LIVRAISON du mercredi
au dimanche de 8 h à 14 h

Également disponibles
pour vos commandes :
oeufs, beurre, lait, jambon,
farine de charlevoix, bananes

1006, boul. Mgr-De Laval
Baie-Saint-Paul • 418 760-8777



Nous avons les approvisionnements nécessaires

Dépanneur SAINT-SIMÉON

Café
12 choix de Grains
Carte fidélité
Café Gratuit

Alimentations
Pain • Œuf • Lait • Beurre • conserve • liqueur • chips
• chocolats • beigne • gâteau • bonbons • bière • vin • Eau • jus
• mets préparés maison

Essence
• lave • Glace • sel à Glace • propane • butane

Papier hygiénique
Caisse/unité

Produits sanitaires
Dépositaire Distribution Simard

Les Aliments M&M express
85 produits disponible
À l'achat de 3 produits 5% rabais
À l'achat de 6 produits 10% rabais

LIVRAISON
Nous sommes toujours ouverts
418 638 5373

Lundi au vendredi de 6 h à 21 h Samedi et dimanche de 7 h à 21 h



348, route 138, Saint-Hilarion
418 457-3977

S.V.P. faites préparer votre commande à l'avance soit par téléphone au 418 457-3977 ou par courriel à : mforgues@cabletele.net afin de réduire le plus possible le temps d'attente sur place.

Pour le moment les travaux à l'extérieur chez les clients sont limités aux urgences seulement.

En tant que marchand de machinerie agricole, nous pourrions poursuivre nos activités de services essentiels pour les agriculteurs et les déneigeurs en priorisant bien sûr les mesures de sécurité importantes et obligatoires prescrites par le gouvernement.

C'est tous ensemble que nous allons réussir !



COVID-19

L'Isle-aux-Coudres un peu plus isolée

La Société des traversiers a réduit le nombre de ses allers-retours entre Saint-Joseph-de-la-Rive et L'Isle-aux-Coudres. Le service passe de 13 traversées quotidiennes à 9. Nombreux sont les insulaires qui souhaitent que l'accès à l'île soit limité, pour éviter la propagation du virus, dont le maire Patrice Desgagnés.

Émélie Bernier

ebernier@lecharlevoisien.com



Ce dernier convient qu'il faudra s'adapter à cette nouvelle donnée, mais respecte la décision de la STQ. «Je vois ça d'un œil positif, c'est un moyen de limiter l'accès à l'île. Il faut éviter que le virus rentre chez nous », indique-t-il.

Martin Dufour, de Livraison MD, qui est agent pour DICOM et Purolator sur l'île, salue les ajustements qui ont été faits au premier horaire. «Au début, je devais attendre cinq heures sur le quai à Saint-Joseph-de-la-Rive avec mes colis. Je me suis demandé si j'allais être capable de continuer, mais ils ont ajusté finalement», indique-t-il.

Laury Boutet habite sur l'île et la situation la préoccupe, même si elle comprend les raisons qui motivent la STQ. «Je suis enceinte et j'ai une fille de 1 an. De savoir que les matins et l'après-midi, il y



Aucun bateau n'effectuera la traversée entre 9 h et 13 h et entre 13 h et 16 h, hormis pour les urgences. Des bateaux quitteront l'île à 6 h, 7 h et 9 h et 13 h. En soirée, le nombre de traversées est réduit à cinq, soit les bateaux de 16 h, 17 h, 18 h et 20 h et 22 h, au départ de l'île. Des départs auront lieu aux demies de ces mêmes heures du quai de Saint-Joseph-de-la-Rive.

a de longues heures sans bateau, je trouve ça stressant, même si je comprends qu'il faut limiter l'accès à l'île. S'il arrivait quoi que ce soit, est-ce que je devrais nolisier un transport par ambulance? Une fois l'autre côté, je reviendrais comment si je n'ai pas ma voiture? », questionne-t-elle.

Le maire Patrice Desgagnés tient à rappeler que les services d'urgence demeurent disponibles en tout temps. «Pour ce qui est de l'ambu-

lance, il n'y a aucun changement : les équipages sont à bord du bateau. Aussitôt l'ambulance appelée, le bateau est appelé », rappelle le maire.

Promouvoir l'achat local

Il invite les citoyens à encourager les entreprises locales. « L'horaire des bateaux permet la livraison des denrées essentielles à l'île. L'achat local est important dans les circonstances. Profitons de nos quincailleries, de nos épi-

ceries, de la boulangerie, de la pharmacie qui restent ouvertes! », dit-il. Et non seulement en cette période de crise, mais au-delà, ajoute-t-il.

« J'espère que ça va créer

l'habitude, indirectement, c'est souhaitable. Il faudra se rappeler : quand on a été mal pris, c'est pas le Costco de Québec qui nous a « démerdés », mais nos commerces locaux! », conclut le maire Patrice Desgagnés.

Reprise à la Traversée de Saint-Siméon

Si les consignes gouvernementales ne changent pas d'ici là, la saison 2020 de la Traversée Rivière-du-Loup/Saint-Siméon débutera le jeudi 9 avril selon l'horaire prévu. Des mesures sanitaires seront cependant mises de l'avant afin d'éviter la propagation du coronavirus à bord.

« Nous avons déjà un plan pour optimiser la distanciation afin d'éviter le plus possible les contacts entre les gens et ainsi réduire les risques de transmission du virus », précise le capitaine et directeur général, Marco Ouellet. Celui-ci suit de près le développement des exigences gouvernementales en la matière.

Le service de traversier en sera à sa 111^e saison. Le NM Trans-Saint-Laurent entamera pour sa part sa 57^e saison. Plus de 100 000 personnes transitent annuellement d'une rive à l'autre en utilisant la Traversée Rivière-du-Loup/Saint-Siméon.

«Je suis enceinte et j'ai une fille de 1 an. De savoir que les matins et l'après-midi, il y a de longues heures sans bateau, je trouve ça stressant. »

- Laury Boutet

On protège aussi sa santé mentale!

Vous vous sentez stressé, anxieux ou déprimé? Les conseils suivants vous permettront d'affronter sainement les événements entourant l'épidémie du coronavirus COVID-19 au Québec.

La pandémie du coronavirus (COVID-19) qui se déroule actuellement ainsi que les mesures inédites de prévention qui y sont liées représentent une réalité inhabituelle à laquelle il peut être particulièrement difficile de vous adapter. Pour certaines personnes, ces mesures peuvent fragiliser une situation déjà difficile pour des raisons notamment familiales, financières ou sociales.

Un événement de cette envergure peut ainsi avoir des conséquences sur votre santé physique, mais également sur votre santé mentale, en générant du stress, de l'anxiété ou de la déprime. Il existe pourtant des moyens à votre portée afin de mieux gérer ces réactions.

La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez attentif à vos besoins. N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.

Si vous êtes un proche d'une personne ayant des incapacités, vous êtes invité à porter une attention particulière aux différents signes de stress, de dépression ou d'anxiété chez ces personnes lorsqu'elles ne peuvent les exprimer clairement.

Comment cela se manifeste-t-il?

1

SUR LE PLAN PHYSIQUE

- Maux de tête, tensions dans la nuque
- Problèmes gastro-intestinaux
- Troubles du sommeil
- Diminution de l'appétit

2

SUR LES PLANS PSYCHOLOGIQUE ET ÉMOTIONNEL

- Inquiétudes et insécurité
- Sentiment d'être dépassé par les événements
- Vision négative des choses ou des événements quotidiens
- Sentiments de découragement, de tristesse, de colère

3

SUR LE PLAN COMPORTEMENTAL

- Difficultés de concentration
- Irritabilité, agressivité
- Isolement, repli sur soi
- Augmentation de la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments

Comment bien s'adapter à la situation?

En période d'isolement préventif, prenez soin de vous. Gardez contact avec vos proches par téléphone ou par le Web. Soyez attentif à vos émotions, et parlez-en à une personne de confiance, tout en observant les mesures de distanciation recommandées. Parlez avec un ou une amie ou demandez de l'aide quand vous vous sentez dépassé : ce n'est pas un signe de faiblesse, c'est vous montrer assez fort pour prendre les moyens de vous en sortir. La pratique d'une activité physique vous permettra également d'éliminer les tensions.

Pour diminuer le stress, accordez-vous des moments de plaisir, que ce soit en écoutant de la musique ou en prenant un bain chaud. Vous pourrez ainsi mieux traverser ces moments difficiles, en misant sur vos forces personnelles.

Quoi faire en cas de détresse?

Le prolongement de cette situation inhabituelle pourrait aggraver vos réactions émotionnelles. Vous pourriez par exemple ressentir une plus grande fatigue, des peurs envahissantes, avoir plus de difficulté à accomplir vos tâches quotidiennes ou développer une crainte excessive de contagion. Portez attention à ces signes et communiquez aussi tôt que possible avec les ressources vous permettant d'obtenir de l'aide.



Vous avez des inquiétudes financières?

L'augmentation du stress lié à l'insécurité financière peut aussi entrer en ligne de compte en situation de pandémie. En effet, les pertes de revenus ou d'emplois sont une grande source d'anxiété chez les personnes, notamment lorsqu'il est question de mesures d'isolement. Dans ces cas particuliers, consultez les sites existants, notamment le site officiel du gouvernement du Québec : [Quebec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus), où vous trouverez des mesures d'aide en place, ou de manière plus générale, pour trouver de l'aide dans le milieu communautaire, consultez : esantementale.ca

Comment aider les enfants et les adolescents à gérer leurs inquiétudes?

Comme pour vous, les enfants et les adolescents peuvent être inquiets devant les événements exceptionnels que cette pandémie provoque. Ne comprenant pas toujours l'information qui circule, ils peuvent eux aussi être grandement affectés. Les réactions varient d'un enfant à l'autre.

Soyez à l'écoute de leurs craintes et de leur besoin d'être rassurés en les laissant s'exprimer dans leurs mots. Répondez avec bienveillance à leurs réactions, écoutez leurs inquiétudes et donnez-leur encore plus d'amour et d'attention. Si possible, donnez-leur l'occasion de jouer et de se détendre.



Les signes de stress chez votre enfant :

- Il a des troubles du sommeil;
- Il présente des inquiétudes (veut se faire prendre, pose des questions);
- Il a des douleurs physiques (maux de ventre);
- Il a un comportement plus agité (contestation).

Quoi faire?

- Gérez vos émotions (au besoin, retirez-vous quelques minutes dans un milieu isolé, la salle de bain par exemple, pour retrouver votre calme);
- Enseignez-lui les consignes d'hygiène;
- Rassurez-le et passez du temps avec lui;
- Faites-le participer aux tâches de prévention domestique;
- Conservez autant que possible vos habitudes et vos horaires ou veillez à en créer de nouveaux, pour jouer et vous détendre en toute sécurité.



Les signes chez l'adolescent :

- Il est inquiet pour sa santé et celle de ses proches;
- Il ne se sent pas touché par la situation ou bien il en minimise les risques;
- Il ne veut plus s'adonner à ses activités préférées;
- Il éprouve des troubles du sommeil, montre un changement dans son appétit (trop ou pas assez);
- Il a envie de consommer de l'alcool, des drogues;
- Il est agressif, irritable, il refuse de respecter les consignes de santé publique.

Quoi faire?

- Vérifiez s'il comprend bien la situation et rectifiez l'information dont il dispose;
- Ne minimisez pas la situation;
- Évitez les discours moralisateurs;
- En cas d'incertitude pour répondre à ses questions, informez-vous et apportez-lui des réponses dès que possible ou invitez-le à consulter une ligne d'aide et de soutien téléphonique.



Gestion du temps à la maison ou en situation de télétravail

- Accordez quelques moments par jour à des activités en famille : jouer à des jeux de société, lire un livre, faire une promenade en respectant les mesures de distanciation sociale, etc.;
- Profitez de la sieste des plus petits pour effectuer les échanges à distance avec les collègues;
- Invitez les enfants à « travailler » eux aussi en dessinant, en lisant ou en faisant des activités éducatives;
- Invitez les plus grands à superviser les jeux des plus petits;
- Répartissez entre les parents le temps passé avec les enfants.

Autres mesures vous permettant de mieux gérer votre stress ou votre anxiété en famille

Bien qu'il soit important de vous informer correctement, limitez le temps passé à chercher de l'information au sujet de la COVID-19 : une surcharge d'information pourrait augmenter votre stress, votre anxiété ou votre état de déprime.

Utilisez les informations dont vous avez besoin afin de préparer les prochaines étapes. Planifiez la mise à jour des informations à des temps spécifiques, une ou deux fois par jour.

Évitez les nouvelles sensationnalistes et les sources d'information douteuses. Cela vous permettra de distinguer les faits des rumeurs. Concentrez-vous sur les faits, en vue de mieux contrôler vos inquiétudes.

En tout temps, faites appel à des ressources fiables, comme le site officiel du gouvernement du Québec : [Quebec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Ressources

En cas de stress, d'anxiété ou de déprime liés à la progression de l'épidémie actuelle au Québec, vous pouvez composer le 418 644-4545, le 514 644-4545, le 450 644-4545, le 819 644-4545 ou le 1 877 644-4545 (sans frais) ailleurs au Québec. Vous pourrez alors obtenir plus d'information et être dirigé vers des professionnels en intervention psychosociale qui vous offriront du soutien et des conseils, selon vos besoins.

Pour les personnes sourdes ou malentendantes, veuillez composer le 1 800 361-9596 (sans frais).

Pour mieux gérer l'inquiétude :

- Mieux vivre avec son enfant : inspq.qc.ca/mieux-vivre
- ecolebranchee.com (vidéo qui explique la COVID-19 aux jeunes, et qui explique pourquoi les écoles sont fermées, comment on fabrique les vaccins, etc.)
- carrefour-education.qc.ca (guides thématiques sur la COVID-19)

Pour mieux gérer son temps en famille :

- alloprof.qc.ca
- teteamodeler.com (en plus, on y retrouve des idées de bricolages, comptines, cuisine, etc.)
- viedeparents.ca
- vifamagazine.ca

Lignes d'écoute pour les personnes en détresse psychologique :

- Regroupement des services d'intervention de crise au Québec : centredecrise.ca/listecentres : offre des services 24/7 pour la population en détresse;
- Tel-Aide : Centre d'écoute offert 24/7 aux gens qui souffrent de solitude, de stress, de détresse ou qui ont besoin de se confier : 514 935-1101;
- Écoute entraide : Organisme communautaire qui soutient les personnes aux prises avec de la souffrance émotionnelle : 514 278-2130 ou 1 855 EN LIGNE;
- Service d'intervention téléphonique 1 866 APPELLE (277-3553).

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Québec 

Congé d'intérêts pour les citoyens

Les municipalités de la MRC de Charlevoix annuleront tout intérêt qui s'applique habituellement lors du non-paiement des taxes municipales. Des mesures ont également été adoptées dans la MRC de Charlevoix-Est.

Lisianne Tremblay

Cette décision demeurera en vigueur tant qu'elle n'a pas été révoquée ou modifiée par les municipalités et la durée de celle-ci peut varier selon les municipalités. Entre autres, la décision finale du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François a été adoptée le 30 mars.

Les citoyens de Baie-Saint-

Paul auront accès à un taux d'intérêt de 0 % s'ils n'arrivent pas à payer le compte de taxes.

Baie-Saint-Paul a déposé un avis de motion pour un règlement visant à adopter un taux d'intérêt nul (soit de 0 %) pour les retards de paiement sur les échéances de taxes déjà établis, et ce, jusqu'au 14 août 2020. Aussi, il a été convenu de réduire le taux d'intérêt sur les retards après cette date de 15 % à 5 % jusqu'au 31 décembre 2020.

Ajoutons que les contribuables doivent s'adresser à leur municipalité pour connaître les modalités applicables. Dans le cas spécifique des taxes municipales liées au

TNO Lac-Pikauba, dont la gestion relève de la MRC, le conseil des maires a opté pour annuler toute pénalité applicable à un retard de paiement des taxes et cette mesure est en vigueur jusqu'au 31 juillet 2020.

« Si les gens ont la possibilité de payer leurs taxes municipales selon le calendrier habituel, c'est ce que les municipalités privilégient afin qu'elles puissent conserver leur marge de manœuvre, a souligné Claudette Simard, préfète de la MRC de Charlevoix. Les taxes municipales représentent entre 75 % et 80 % des revenus des municipalités.

« Toutefois, l'objectif de cette

mesure exceptionnelle est de permettre aux citoyens qui souhaitent s'en prévaloir, de limiter leurs préoccupations financières et de leur permettre de se concentrer sur les besoins de base de leur famille ».

Le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est aide aussi les contribuables, qui se retrouvent dans une situation précaire.

La Ville de La Malbaie a déjà annoncé qu'elle annulait les intérêts et les pénalités des comptes de taxes pour 2020. Cette mesure permettra ainsi aux citoyens et aux commerçants d'avoir une plus grande flexibilité pour les paiements du 30 mars, 30 avril et 1^{er} juin

2020. Saint-Aimé-des-Lacs a également indiqué qu'il n'y aurait pas de pénalités d'intérêts pour le paiement des taxes municipales jusqu'au 1^{er} juillet 2020. Le conseil municipal de Saint-Irénée a aussi adopté l'annulation des intérêts et pénalités au compte de taxes impayé pour la présente année de taxation jusqu'au 1^{er} juillet 2020.

Saint-Siméon a décidé d'aller plus loin en fixant, non seulement le taux d'intérêt à 0 % entre le 31 mars et le 1^{er} juillet sur les taxes municipales 2020, mais sur toutes taxes municipales dues; c'est-à-dire 2020 et les années antérieures.

C'est arrivé un 31 mars

É P H É M É R I D E

31 mars 1982 : décès de René Richard



Né en Suisse dans la froideur des premières neiges de 1895, René Richard passe son enfance en Alberta où rapidement il devient trappeur et coureur des bois. C'est dans la solitude des grands espaces du nord qu'il développe son talent d'artiste. En 1927, lors d'un séjour à Paris pour l'étude du dessin et de la peinture, il rencontre Clarence Gagnon qui l'incite à s'installer dans Charlevoix. Dix ans plus tard, René Richard s'établit définitivement à Baie-Saint-Paul, où il rencontre son épouse, Blanche Cimon, et se retrouve au cœur d'un petit réseau de peintres de grande renommée. Son œuvre est empreinte de sa passion pour la nordicité et la nature. À son décès, le 20 mars 1982, il laisse une œuvre considérable qui constitue un témoignage précieux sur les régions du Nord canadien dont il a su interpréter la véritable grandeur.

Crédits photo :

René Richard et son épouse Blanche Cimon, 1942.

Collection CARC. Don : Danielle Trembay. Centre d'archives régional de Charlevoix.



Tadoussac : les freins du motorisé en cause



L'accident mortel entre un véhicule récréatif et le traversier de Tadoussac est survenu le 24 juin 2019. Courtoisie

Dans son rapport rendu public le 6 mars, le coroner Steve Poisson confirme que l'accident mortel du véhicule récréatif (VR) qui est entré en collision avec le traversier de Tadoussac le 24 juin 2019 est bel et bien dû à la défectuosité des freins.

Johannie Gaudreault
jgaudreault@journalhcn.com



Aucune recommandation ne se retrouve dans le rapport. « M^e Poisson ayant été informé par des responsables du ministère des Transports du Québec (MTQ) qu'un réaménagement des voies et aires d'attente est à l'étude afin d'éviter la répétition de ce drame, il n'y aura donc pas de recommandation dans ce rapport. »

Le maire de Tadoussac, Charles Breton, mentionne toutefois qu'il n'a reçu aucune nouvelle du MTQ depuis l'événement malheureux qui a causé une onde de choc dans sa municipalité et partout au Québec.

« Je vais certainement les relancer à ce sujet, puis-

qu'une saison de plus avec un mauvais aménagement est une saison de trop », affirme-t-il.

Selon M. Breton, ce réaménagement est nécessaire et n'est pas en opposition avec le projet du pont. « Un projet comme la fabrication d'un pont peut prendre du temps, alors il faut s'assurer de rendre les voies et aires d'attente sécuritaires en attendant », estime-t-il.

Faits

Rappelons que le conducteur du VR, Éric Bélec, originaire de Laval et âgé de 40 ans, a immobilisé son véhicule à 12h30 dans la file d'attente pour le traversier, en compagnie d'une passagère. Six minutes plus tard, il est sorti de la file pour prendre la voie réservée à la circulation locale.

C'est en descendant la côte en direction ouest qu'il a rencontré un problème de freinage. Il a donc changé de voie pour se diriger dans celle de gauche tout en klaxonnant et en faisant des signes aux passants. Il a encore changé de voie pour

se retrouver en sens inverse de la circulation.

À deux reprises, M. Bélec a dirigé son VR vers le garde-fou afin de ralentir sa descente. Il a ensuite heurté l'une des deux rampes d'embarquement du traversier alors qu'elle était complètement relevée. C'est ce qui a provoqué la projection du véhicule dans les airs pour ensuite s'écraser sur la partie arrière du navire.

Comme le traversier avait déjà quitté le quai et qu'il était en mouvement, la partie avant du véhicule de M. Bélec a atterri sur le bateau tandis que la partie arrière pendait dans le vide, au-dessus de l'eau.

Premiers répondants

Dans les cinq minutes suivant l'appel au 911, les premiers intervenants étaient sur place. M. Bélec était conscient, mais confus. Malgré les soins et les efforts des paramédicaux, son décès a été constaté à 15h30 à l'hôpital de Chicoutimi.

« Selon mes discussions avec le médecin au moment

« un réaménagement des voies et aires d'attente est à l'étude afin d'éviter la répétition de ce drame, il n'y aura donc pas de recommandation. »

- Extrait du rapport du coroner

de la prise d'avis, le décès est attribuable à une hémorragie interne », indique M^e Poisson dans son rapport.

Aucun élément suspect n'a été constaté. Éric Bélec rentrait d'un voyage en véhicule récréatif avec une proche et les analyses toxicologiques n'ont dévoilé aucune alcool, drogue ou médicament dans son sang.

La Voix TVA Philippe Tremblay passe au tour suivant

(KDC) Philippe Tremblay pourra continuer de briller dans les écrans des Québécois. Il passe aux quarts de finale du grand concours télévisés *La Voix*.

Le jeune homme de 18 ans de La Malbaie a été retenu par son coach Garou, alors qu'il affrontait en duel Tom-Eliot Girard avec une interprétation de « Dormir dehors » de Daran. Pour Philippe, l'expérience était d'abord et avant tout un duo avec un nouvel ami. « Quand j'ai appris que je restais dans l'équipe de Garou, j'attendais de voir si Tom-Eliot allait être sauvé. Ils ne l'ont pas passé à la télé ce bout-là, mais on se disait justement avant d'entrer sur scène qu'on ne se voyait pas continuer l'aventure l'un sans l'autre », a raconté encore sous l'émotion le chanteur de Charlevoix au lendemain de la diffusion.

Le réputé Garou a soutenu l'avoir déclaré vainqueur, car « il est jeune et il y a quelque chose qui est en train de se forger. Tu as une voix déjà de métal et il y a tellement de puissance dans ta voix. », avait lancé Garou avant de donner son verdict.

Le jeune homme de Boucherville en lequel il a trouvé une nouvelle connaissance a été récupéré par Cœur de Pirate. « Son style est tellement adapté à Cœur, j'espère qu'il ira loin », a-t-il soutenu ensuite.

La prochaine étape est les Directs. TVA et les Productions Déferlantes ont décidé de reporter à une date ultérieure l'enregistrement et la diffusion des Directs de « La Voix » afin de respecter les recommandations gouvernementales en raison de la COVID-19.



COVID-19

Centre d'études collégiales en Charlevoix

Deuxième tour maintenu et session à sauver

Si tous les élèves sont considérés de façon équitable dans le « plan de sauvetage » de la session du Centre d'études collégiales en Charlevoix, la directrice Marie Aboumrad admet qu'une attention particulière est portée aux futurs diplômés.

Émélie Bernier

«Le but est de faire en sorte, malgré la situation excessivement délicate, qu'on ne pénalise pas nos étudiants. On s'intéresse particulièrement aux diplômés, des jeunes qui étaient en démarche pour faire de l'insertion professionnelle imminente dans les entreprises, qui s'en allaient à l'université à l'automne... On veut leur permettre de se projeter dans la prochaine étape de

leur vie », indique M^{me} Aboumrad.

L'enseignement pourra prendre plusieurs formes. «L'intention n'est pas de faire travailler nos étudiants minute par minute. La réalité ne le permet pas. Ce ne sont pas tous les étudiants qui ont internet haute vitesse, une chaise ergonomique, un espace de travail adéquat ou un casque dernier cri! Mais ils pourront être invités à lire des livres qui n'étaient pas prévus au cursus, à regarder des films et à les commenter, à avoir des échanges par courriel, voire même par téléphone avec leurs enseignants. Il y a une multitude de possibilités », évoque la directrice du CECC.

Pour le moment, un inventaire des compétences à tra-

«Le but est de faire en sorte malgré la situation excessivement délicate, on ne pénalise pas nos étudiants. On s'intéresse particulièrement aux diplômés. (...) On veut leur permettre de se projeter dans la prochaine étape de leur vie.

- Marie Aboumrad

vailler et des méthodes pédagogiques alternatives est en cours.

«Nos profs sont créatifs, ce sont des spécialistes dans leurs domaines respectifs qui comprennent la situation planétaire. Le prof reste très autonome et responsable de son enseignement. Eux aussi sont dans l'inconnu. Je n'ai pas parlé aux 23 profs, mais chose certaine, ceux à qui j'ai parlé son en mode solution. Nous leur faisons confiance!», commente M^{me} Aboumrad.

Évidemment, la question de l'évaluation est au cœur de l'exercice, « mais la situation change de minute en minute », soutient Marie Aboumrad.

De nouvelles directives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur évoquent un assouplissement au règlement sur le régime des études collégiales.

Au CECC comme à la Formation continue Charlevoix, la reprise des activités est prévue pour le 6 avril, en mode alternatif.

Deuxième tour maintenu

En ce qui a trait aux inscriptions pour l'automne 2020, la

date pour le deuxième tour est maintenue au 1^{er} mai.

« C'est évidemment délicat de faire de la pub dans l'espace public, mais on sait que les jeunes sont chez eux et réfléchissent à ça, donc on

travaille pour que nos opérations de la rentrée 2020 se passent aussi normalement et énergiquement que d'habitude », conclut la directrice du CECC, Marie Aboumrad.

Finir la session ou pas?

(EB) Tout sera mis en place afin d'accompagner les étudiants « qui le souhaiteront » dans l'atteinte des objectifs académiques de la session hiver-printemps 2020, indique Marie Aboumrad, évoquant la possibilité que certains étudiants choisissent de ne pas compléter la leur.

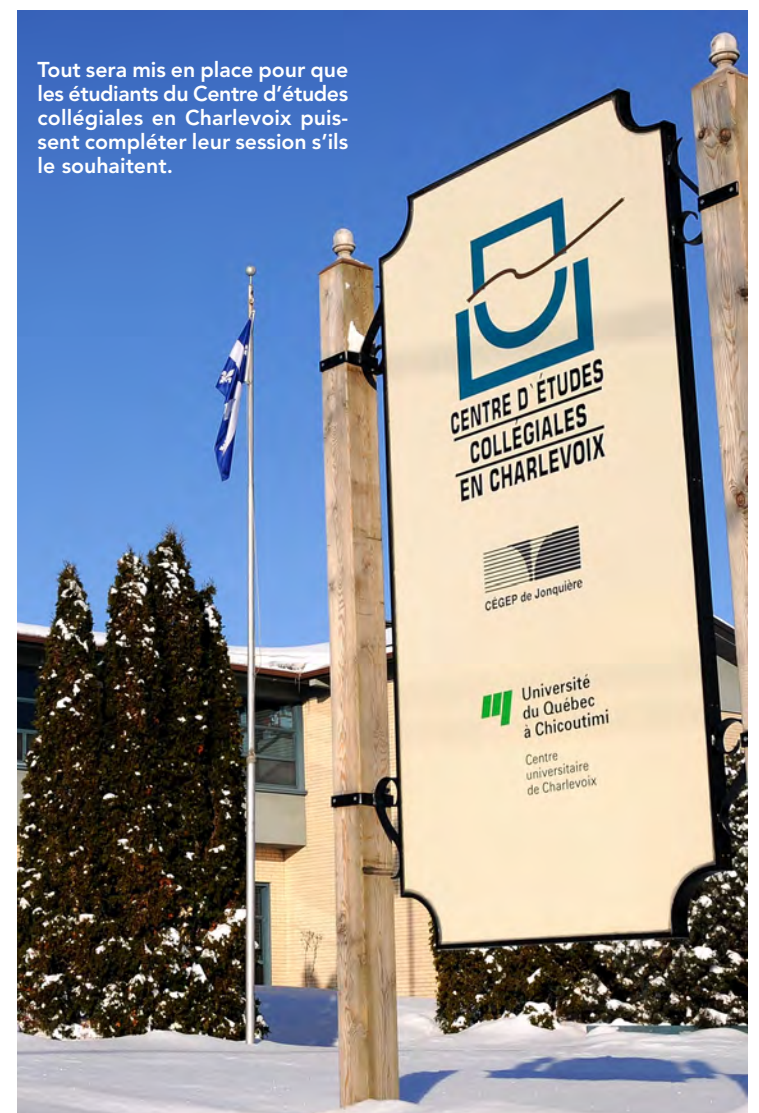
« On sait que c'est aussi difficile de continuer une session que de l'arrêter au moment où on se parle. On veut être présent, supportant et encourageant pour nos élèves, quelles que soient leur situation et leur décision », indique Marie Aboumrad.

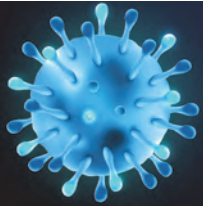
Tous les étudiants qui ont communiqué avec le CECC ont reçu une réponse et les communications seront de plus en plus personnalisées.

« Au moment où on se parle, on reste en contact avec nos jeunes, ce qu'on n'aurait pas fait si on avait abandonné unilatéralement notre session. On a autant à cœur le fait de ne pas pénaliser les étudiants qui veulent poursuivre leur session dans ce contexte que d'appuyer les étudiants qui trouvent ça trop anxiogène de reprendre le cours de leur formation », relate Marie Aboumrad.

Par ailleurs, le gouvernement québécois reporte le remboursement de la dette d'études. Aucun paiement ne sera exigé durant les six prochains mois et aucun intérêt ne sera cumulé ou ajouté à votre dette. Cette mesure vise toute la clientèle de l'Aide financière aux études, y compris les personnes en situation de recouvrement, et s'applique d'emblée.

Tout sera mis en place pour que les étudiants du Centre d'études collégiales en Charlevoix puissent compléter leur session s'ils le souhaitent.





COVID-19

Apprendre en temps de pandémie

Avis aux parents : si vous savez tricoter, démonter une motoneige ou cuisiner la meilleure tarte en ville, il est temps d'apprendre à vos enfants ce qu'ils n'apprennent pas sur les bancs d'école!

Karine Dufour-Cauchon

Le « congé scolaire » forcé du gouvernement du Québec a été étiré jusqu'au 1^{er} mai. Monique Brassard, présidente du syndicat de l'Enseignement dans Charlevoix, soutient que les professionnels qu'elle représente sont en accord avec cette décision. « C'est raisonnable », commente-t-elle.

Ces trois semaines supplémentaires donneront peut-être certains maux de tête aux parents qui cherchent des alternatives pour continuer l'éducation de leurs



Une nouvelle plateforme web, «L'École ouverte», a été mise en place par le ministère de l'Éducation.

« Allez-y, montrez-leur des choses que nous, les enseignants, on ne peut pas leur montrer ! »

- Monique Brassard

enfants à la maison. Elle souligne qu'il s'agit de l'occasion parfaite de leur enseigner ce qu'ils ne peuvent apprendre dans une salle de classe.

« Si vous savez tricoter, c'est le temps de le montrer à votre enfant. Si vous aimez jouer dans le garage et faire de la mécanique, amenez votre enfant avec vous. Allez-y, montrez-leur des choses que nous, les enseignants, on

ne peut pas leur montrer ! L'apprentissage, ça ne s'arrête pas quand on quitte une salle de classe », lance-t-elle à l'intention des parents.

La présidente et son regroupement saluent aussi la décision du ministre de l'Éducation Jean-François Roberge de ne pas donner de tâches scolaires obligatoires à la maison. « Les parents sont déjà mis sous pression avec les enfants à la maison. En n'ayant plus d'examen du ministère, ça enlève aussi de la pression à tout le monde. Comme c'est un examen sur le contenu d'une année, ça ne marchait pas », a-t-elle ajouté.

Monique Brassard termine en estimant que la pause du système d'éducation du Québec pourrait bien se rallonger jusqu'à la fin de l'année. « Il est toutefois tôt » pour en avoir le cœur net.

École à la maison

(KDC) Des moyens numériques sont mis en place pour favoriser la poursuite des apprentissages scolaires des élèves confinés à la maison.

Une nouvelle plateforme web, «L'École ouverte», a été mise en place par le ministère de l'Éducation. Le site offrira de nouvelles activités d'apprentissage à chaque semaine. L'outil vise tous les niveaux, primaire et secondaire, et toutes les matières scolaires.

Des ressources de lectures, des vidéos d'activités physiques, des jeux de cartes, des trousseaux pratiques et plusieurs idées de bricolage sont aussi disponibles sur la plateforme de votre commission scolaire.

Les parents devraient l'avoir reçue par courriel. La plateforme Alloprof offre également des activités en ligne pour les élèves de tous les niveaux scolaires.

Ces activités pédagogiques sont à la discrétion des familles et ne sont pas obligatoires.

L'objectif est de trouver des solutions accessibles et qui respectent les restrictions d'isolement pour permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages pendant cette période de « fermeture historique », en raison de la pandémie de coronavirus.

Récupération des effets scolaires

(LT) Les élèves pourront aller chercher des effets personnels dans leur école, a confirmé la Commission scolaire de Charlevoix. La direction générale, les directions d'école et la Commission scolaire de Charlevoix organisent actuellement cette opération. « Nous devons faire en sorte qu'elle garantisse la santé et la sécurité de notre clientèle, peut-on lire dans le communiqué. Nous vous demandons de ne pas vous présenter dans une école ou dans un centre. Vous recevrez, cette semaine, des consignes détaillées sur cette opération de récupération des effets personnels des élèves jugés absolument nécessaires. »



COVID-19

Simard Suspensions

Essentiel de Charlevoix jusqu'à New York

L'entreprise spécialisée dans la fabrication de suspensions et de directions pour véhicules lourds de Baie-Saint-Paul a reçu l'autorisation du gouvernement pour continuer à opérer. Simard Suspensions peut encore livrer ses pièces partout sur le continent et demeure « essentiel » en cette période de crise du coronavirus.

Karine Dufour-Cauchon

Le 23 mars, le gouvernement du Québec a annoncé vouloir mettre sur pause le Québec pour les trois semaines à venir. D'ici le 13 avril, toutes les entreprises jugées « non essentielles » par le gouvernement doivent cesser d'opérer. Lorsque le premier ministre François Legault a défini les premières balises de cette nouvelle restriction, les travailleurs des domaines de la santé et de l'alimentation ont été mentionnés en priorité.

Ce n'était pas sans inquiéter David Tremblay, directeur général de Simard Suspensions, qui s'apprêtait à mettre à pied la totalité de ses employés jusqu'à la fin de la grande pause nationale commandée par son premier ministre.



Le directeur général d'un des plus grands employeurs de la région, Simard Suspensions, témoigne qu'il peut maintenir sa production. Il a dû toutefois mettre à pied temporairement plus d'une centaine de personnes.

Plusieurs de ses clients œuvrant en sécurité, en collecte des ordures et en transport laitier, notamment, lui ont fait part de leurs inquiétudes, demandant à ce que l'entreprise qui manufacture les pièces de leurs équipements maintienne sa production.

« On a reçu des lettres des pompiers de la ville de New York, des lettres du secrétaire

d'État américain à la Sécurité, des lettres d'un peu partout. J'ai échangé avec le bureau de la députée et rapidement, le cabinet du premier ministre nous a autorisés à garder un niveau minimum de production. Tous les concessionnaires de camions ont reçu une autorisation le lendemain de l'annonce », a raconté d'abord M. Tremblay.

Sur les 180 personnes en emploi chez Simard Suspensions, seulement une quarantaine demeurent en fonction. Ceux qui peuvent choisir le télétravail priorisent cette option et ceux sur place continuent de prendre des précautions sanitaires accrues pour éviter toute propagation de la COVID-19.

« Je dois dire que nos employés sont dévastés de devoir réclamer de l'assurance-emploi, souligne le dg. Dès les débuts de la crise, on avait augmenté la fréquence des nettoyages et pris plu-

sieurs autres mesures pour protéger nos employés. Tout le monde s'était engagé à passer au travers de cette crise-là en se serrant les coudes ».

David Tremblay conclut qu'il suit avec attention l'évolution de la situation. Il désirerait toutefois que les différents gouvernements soient plus cohérents sur ce qu'ils considèrent comme « essentiel ».

« Je ne blâme pas le gouvernement. Ils font plus que l'impossible pour gérer cette situation. Je tiens d'ailleurs à souligner l'excellent suivi de mon dossier chez nos députées. Il faudrait toutefois qu'ils s'harmonisent. Ce qui est un service essentiel pour le gouvernement américain, pour le premier ministre de l'Ontario et celui du gouvernement canadien, on dirait que personne n'a la même définition de ce qui est essentiel », termine l'entrepreneur.

Résolu fait son effort

(KDC et CP) L'usine de Clermont de Produits forestiers Résolu (PFR) peut encore respirer. La manufacture de pâtes et papiers peut maintenir ses opérations. Elle doit toutefois opérer au régime minimum.

Selon le porte-parole Karl Blackburn, l'entreprise est parvenue à faire reconnaître l'industrie des pâtes et papiers comme un maillon essentiel de la chaîne d'approvisionnement des biens essentiels au Québec. La décision a été prise suite à la demande du cabinet du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs. Puisque le secteur d'activités est lié directement aux scieries encore en activité, les copeaux de bois doivent s'écouler.

« On doit faire notre effort de guerre pour réduire au minimum la production et minimiser les déplacements (des travailleurs) », a précisé M. Blackburn, tout en soulignant qu'il en va d'une responsabilité sociale face à une question de santé publique.

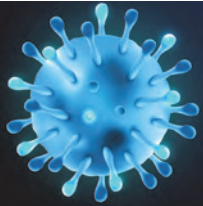
Cette décision affectera directement 234 travailleurs qui iront grossir les rangs des nouveaux chômeurs au pays. Certains d'entre eux pourraient puiser dans leurs banques de congé ou de vacances pour atténuer l'impact.

Ailleurs, les deux machines à papier de PFR de Baie-Comeau, elles, sont sur pause à compter du samedi 28 mars. Deux autres papeteries sont touchées. Celle de Dolbeau-Mistassini doit fermer le 1^{er} avril et celle d'Alma n'est plus en activité depuis le 25 mars.

Au total, ce sont 665 employés de PFR au Québec qui sont touchés.

« On a reçu des lettres des pompiers de la ville de New York, des lettres du secrétaire d'État américain à la Sécurité, des lettres d'un peu partout (pour maintenir le service). »

- David Tremblay



COVID-19

Solugaz survit malgré trois catastrophes

Solugaz continuera d'offrir ses services dans Charlevoix et dans les quatre autres succursales, même si l'entreprise a dû surmonter des obstacles majeurs.

Lisianne Tremblay

ltremblay@lecharlevoisien.com



« Nous avons vécu trois catastrophes depuis le mois de novembre, se rappelle le président et chef de la

notre souffle. Toutefois, on s'en tire bien par rapport à d'autres gens et d'autres industries qui doivent fermer. »

Solugaz, qui se spécialise dans la distribution du propane, a vu ses ventes baisser puisque la clientèle a diminué de 30 % à 40 %. « J'ai dû réagir vite et procéder à des mises à pied temporaires pour plus de 50 % de mes employés, a poursuivi M. Boulianne. J'ai tout fait pour être le plus équitable

à l'assurance-emploi. Je ne crois pas que ce sera encore possible de le faire toutefois avec la prestation canadienne d'urgence. »

Le président espère que son entreprise soit admissible à la subvention offerte par le gouvernement fédéral de 75 % du salaire jusqu'à 58 000 \$. Cela lui permettrait de rappeler des employés mis à pied.

« C'est sûr que cela nous aiderait beaucoup, a ajouté M. Boulianne. Nous mettons de la pression sur nos employés qui travaillent fort. Nous ne voulons pas prendre trop de retard non plus. Nous souhaitons rester la tête en dehors de l'eau. Notre but est que l'entreprise soit en meilleure santé possible lors de la reprise. »

Ajoutons que le propane est essentiel, car plusieurs personnes l'utilisent comme seule source de chauffage. Le service de livraison demeure pleinement opérationnel. Les gens peuvent procéder à leurs commandes par téléphone ou par leur site web. Soulignons que des



Le président et chef de la direction pour Solugaz, Roch Boulianne.

succursales de Solugaz sont en opération à Saguenay, à Québec, à Forestville et à Rimouski.

« Nous avons vécu trois catastrophes depuis le mois de novembre. Il y a eu la grève des employés du CN, le blocus avec les Indiens et le coronavirus. »

- Roch Boulianne

direction Roch Boulianne. Il y a eu la grève des employés du CN, le blocus avec les Indiens et le coronavirus. Nous n'avons même pas eu assez de temps pour reprendre

possible envers mes employés. L'équité et la justice sont des valeurs importantes pour moi. Mes employés font quelques heures pour ajouter un salaire

De l'aide pour les organismes communautaires

(LT) Les Charlevoisiens ont été généreux de leur temps pour les organismes qui demeurent ouverts dont le Centre communautaire Pro-Santé, le Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est et le Centre d'action bénévole.

Le Centre communautaire Pro-Santé pouvait compter sur 189 bénévoles dont la majorité est âgée de 70 ans et plus. « Nous avons réussi à maintenir nos services essentiels, dont la banque alimentaire et la popote roulante, a précisé la directrice

Annie Bouchard. Mon équipe de travail m'aide beaucoup. Nous avons reçu plusieurs appels de gens qui souhaitent nous aider. Étant donné que je dois restreindre le nombre de personnes qui entrent dans le centre communautaire, j'ai une liste d'attente de bénévoles. »

La popote roulante sera désormais offerte aux gens de Saint-Hilarion, Petite-Rivière-Saint-François et Les Éboulements. L'organisme a d'ailleurs reçu beaucoup de demandes pour ce service. Pour la banque alimentaire,

M^{me} Bouchard a constaté une hausse de 20 %.

Le Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est a également reçu plusieurs appels pour des gens prêts à aider, dont des employés du Casino de Charlevoix.

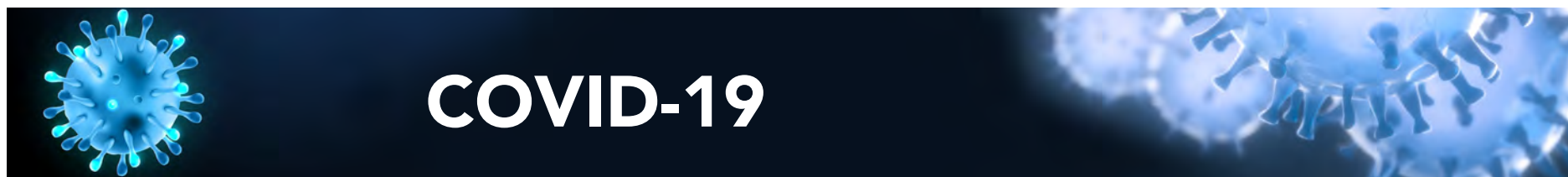
« Nous avons six à sept employés du Casino qui ont travaillé très fort la semaine dernière, a souligné la directrice Lucie Carré. Pour le moment, on se débrouille bien. Chaque jour, nous avons de nouvelles demandes pour les paniers de den-

rées. L'an passé nous avons fait 18 paniers pour la semaine 15 au 20 mars et cette année nous en avons fait 49. Nous serons capables de suffire à la demande pour aider toutes les personnes qui en ont besoin. »

Du côté du Centre d'action bénévole de Charlevoix, il y a seulement le service de popote roulante qui se poursuit.

« Nous avons reçu une quarantaine de noms de personnes intéressées à faire du bénévolat, a précisé Pascal

Dassylva, directeur de l'organisme. Nous avons pu en donner au SACC. Nous avons besoin d'une équipe réduite vu que nous avons seulement le service de la popote roulante. Les repas sont cuisinés le mercredi et le jeudi nous livrons deux repas complets à notre clientèle. Tout est préparé en suivant les directives gouvernementales. » Ajoutons qu'un portail a été créé jebénévole.ca où les gens peuvent s'inscrire. Plus de 12 000 personnes se sont déjà inscrites à la grandeur du Québec.

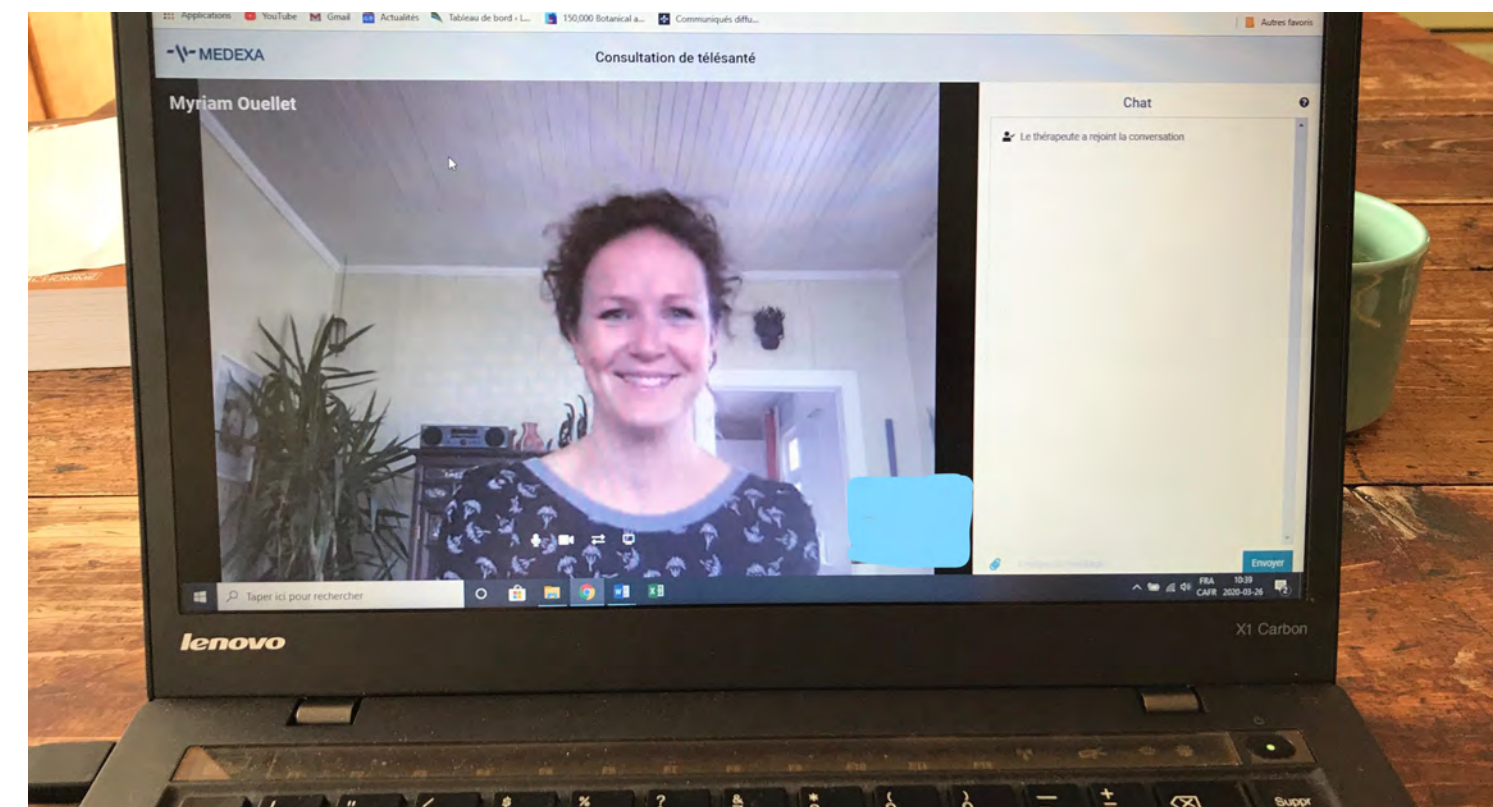


La téléadaptation pour désengorger les urgences

Revenue prématurément d'un voyage familial en Colombie, la physiothérapeute Myriam Ouellet est confinée à domicile. Soucieuse de ne pas abandonner sa clientèle en ces temps pour le moins stressants, elle a répondu positivement à l'appel de son ordre professionnel et offre de la « téléadaptation » pour la durée de la pandémie.

Émélie Bernier

La famille de Myriam Ouellet se trouvait en Colombie depuis trois semaines quand les échos de la COVID-19 se sont faits de plus en plus insistants. « On ne devait revenir que le 6 avril, mais le gouvernement canadien fermait la frontière le 31 mars, donc nos billets ne fonctionnaient plus. On a acheté des billets pour le 25 mars, mais là, c'est la Colombie qui a annoncé la fermeture de ses frontières pour le 22 mars, alors on a cherché un vol d'un aéroport à l'autre avant



En ces temps de pandémie, la physiothérapeute Myriam Ouellet se déplace... dans votre ordinateur.

de finalement pouvoir rentrer le 21 mars », résume Myriam Ouellet.

Toute la famille est en confinement depuis l'atterrissage,

mais tout le monde se porte bien jusqu'ici, ce qui a poussé Myriam Ouellet à reprendre le travail durant sa période de quarantaine.

« J'ai décidé de reprendre le travail. Mes employés sont sur l'assurance-emploi et je ne peux pas me rendre à la clinique parce que je suis en confinement jusqu'au 4 avril, mais j'ai décidé de commencer à offrir la téléadaptation de chez moi, même si c'est un peu plus compliqué avec les enfants. Je les envoie jouer dehors », rigole-t-elle.

Évidemment, la physiothérapie implique normalement le toucher et la téléadaptation a ses limites, mais Myriam Ouellet est d'avis qu'elle peut être bénéfique.

« Ce n'est pas pour tous les types de clientèle ou de problématique. En physio, on touche beaucoup, ce qui est exclu ici, mais je peux donner des conseils comme quoi faire en cas d'entorse par exemple. Je peux suggérer

des exercices et en faire la supervision. Le but est aussi de rassurer les clients », indique-t-elle.

L'ordre des physiothérapeutes recommande notamment la téléadaptation pour désengorger les urgences, soutient M^{me} Ouellet. « Les urgences ont bien d'autres problèmes à régler que des foulures, par exemple. Dans plusieurs cas, on peut éviter à un patient de se rendre à l'urgence s'il s'agit d'un problème mineur, ne serait-ce qu'en le rassurant, ou en lui indiquant quoi faire : mettre de la glace ou de la chaleur, protéger la blessure ou au contraire bouger pour éviter l'ankyse... » », illustre Myriam Ouellet.

Pour l'instant, M^{me} Ouellet offre la téléadaptation surtout en cas d'urgence, à partir de chez elle. À partir du 4 avril, elle sera cependant en poste de sa clinique.

Pour la physiothérapeute aussi, il s'agit d'une adapta-

tion. « J'ai déjà fait quelque chose de semblable avec une cliente qui se trouvait outremer que j'avais réussi à dépanner... Mais avec une plateforme web, c'est une première. Notre ordre professionnel nous en a proposées quelques-unes et dans les forums, les commentaires disaient que Medexa était celle qui est la mieux faite. Jusqu'ici, ça se passe vraiment bien », conclut la physiothérapeute pour qui cette solution n'est pas qu'un pis aller.

Mesures en place

(EB) Le gouvernement a mis de nombreuses mesures en place en lien avec la COVID-19, dont la couverture, par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), des services de santé liés à la COVID-19 fournis par correspondance ou par voie de télécommunication.

Bon à savoir

Plusieurs interventions en physiothérapie peuvent être proposées à des services de téléadaptation

- Exercices de mobilité, de force et d'équilibre
- Exercices respiratoires et cardiovasculaires
- Exercices fonctionnels
- Éducation, enseignement et dépistage
- Surveillance de l'évolution d'une plaie
- Conseils visant la promotion de la santé ou la prévention des accidents

La SAAQ a publié le 17 mars 2020 un communiqué confirmant qu'elle remboursera les services de physiothérapie en téléadaptation pour les personnes accidentées qui auront été évaluées en personne au préalable. La décision d'un assureur de rembourser les services de physiothérapie offerts par téléadaptation revient à l'assureur privé, selon le contrat d'assurance conclu avec son assuré.

(Source: Association québécoise de la physiothérapie aqp.quebec)



COVID-19

Revenir de l'étranger un 21 mars



Marjolaine Gagnon a fait des pieds et des mains pour revenir rapidement au pays. Sur cette photo, elle est à El Jem en Tunisie.

Marjolaine Gagnon était en Tunisie depuis le 10 janvier. Elle est revenue à Baie-Saint-Paul le 21 mars, après avoir traversé de nombreuses embûches en raison de la pandémie de la COVID-19.

Lisianne Tremblay

M^{me} Gagnon a été mise au fait de la situation de la pandémie par ses amis québécois et par la télévision française puisqu'en Tunisie il n'y avait pas beaucoup de cas de COVID-19 lorsqu'elle était sur place.

« J'avais un projet d'importation avec la Tunisie pour mon entreprise (La Lavandière) et j'en ai aussi profité pour prendre des vacances, raconte-t-elle via Facetime. Tout se passait bien, j'ai fait un beau voyage. C'est dans les derniers moments que cela été plus difficile. Le climat social était correct où j'étais sur l'île de Djerba. Mais la panique a fini par s'installer et là c'était plus stressant. J'appelais à l'ambassade et je n'avais pas de réponse. »

La situation était très compliquée puisque même dans les aéroports, les employés n'avaient pas de réponses à ses questions.

« La situation était extraordinaire pour chacun des aéroports, a-t-elle constaté. Je me suis butée à des murs puisque les employés n'avaient jamais vu ça. J'étais bombardée de messages de mes amis qui me disaient de rentrer, malgré mes démarches ça ne fonctionnait pas. »

Elle devait éviter les escales le plus possible en raison de la situation causée par la pandémie.

« J'ai acheté un billet d'avion à Tunis pour me rendre à Paris, précise M^{me} Gagnon. En temps normal, cela coûte entre 250 \$ et 300 \$ pour un vol d'une durée de 2h30 environ. J'ai dû payer 1 400 \$. En comparaison pour Paris/Montréal j'ai eu un billet à 800 \$ pour mon retour. Vu que j'étais en situation d'urgence, j'ai quand même acheté les billets. À chaque décision que je prenais, c'était stressant, mais je devais assumer. »

La Baie-Saint-Pauloise a même dû dormir une nuit dans une salle à l'aéroport de Paris avec d'autres voyageurs sans eau ni nourriture.

« Tous les restaurants étaient fermés dans le terminal 3 de l'aéroport. Les employés nous disaient de nous asseoir et d'attendre. Même ma carte de crédit a été annulée par la sécurité en France. Ils me disaient que je ne pouvais pas partir parce que j'étais Canadienne. Partout c'était des cas spéciaux, mais j'ai fini par avoir un vol pour le retour le 18 mars. »

Par la suite son vol a été annulé pour un problème technique, elle a pu avoir une permission spéciale de la compagnie Air Transat pour aller à l'hôtel et repartir le lendemain.

« C'est éprouvant un voyage comme cela. J'étais vraiment soulagée de revenir au Québec. Je n'ai pas de symptômes du coronavirus, mais je vais respecter mon isolement de 14 jours à la maison. J'ai même des amis qui m'apportent des soupes sur mon balcon. C'est beau de voir cette belle solidarité. »

EN BREF

Les artistes du symposium choisis

(EB) Le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul est fermé au public, mais le travail se poursuit. Les artistes du Symposium international d'art contemporain ont été choisis. Certains proviendront de l'international, comme chaque année, mais qu'en sera-t-il de leur participation à cet événement culturel d'envergure qui doit se tenir en août prochain? À suivre.

Musée de Charlevoix: la fête malgré tout

(EB) Sylvain Gendreau, directeur général du Musée de Charlevoix, n'imaginait pas les 30 ans de l'institution de cette façon. Alors que des événements comme le Dégust-ô-Musée ont déjà été reportés, la programmation à venir subira vraisemblablement les contrecoups de la crise. Des expositions seront reportées ou annulées, mais «on fêtera nos 30 ans malgré tout», confie le dg.

Cuisine Cinéma et Confidences

(EB) Le festival Cuisine, Cinéma et Confidences n'est peut-être qu'en novembre, mais l'organisation subit elle aussi les contrecoups de la COVID-19. L'édition 2020 du festival Cuisine, Cinéma et Confidences doit se tenir cette année sur la thématique de l'Italie. L'instigatrice Lucie Tremblay admet que les pourparlers se déroulent au ralenti avec les partenaires du pays le plus touché par la COVID-19 à l'heure actuelle. Lucie Tremblay continue de travailler d'arrache-pied pour offrir un festival à la hauteur des attentes des festivaliers. «Dans ma tête, mon festival a lieu en novembre », dit-elle.

Des spectacles reportés en septembre

Les événements prévus à la mi-mai au Domaine Forget pourraient être reportés en septembre. Tous les événements de mars et d'avril qui devaient avoir lieu dans la salle de concert ou autres bâtiments ont été annulés. Pour le moment, les événements prévus à la mi-mai sont toujours au calendrier. « Nous avons déjà communiqué avec les agents des artistes afin de voir s'il y avait des possibilités de reporter leur spectacle en septembre. Nous ne voulons pas priver les Charlevoisiens des spectacles donc nous privilégions le report à l'annulation. » Le Festival international est prévu du 20 juin au 16 août.



COVID-19

L'heure juste sur la garde partagée

Le premier ministre Legault s'est avancé en terrain glissant en affirmant qu'il valait mieux que les enfants en garde partagée demeurent chez l'un des deux parents durant la pandémie. Dans les faits, les jugements rendus en cour demeurent valides, mais le gros bon sens doit primer.

Émélie Bernier

Comment s'en sortent les parents charlevoisiens? « En ce qui me concerne, le père de mes enfants et moi avons décidé que seul un parent aura la garde durant cette

période, afin d'éviter la propagation de la COVID-19 », indique Annie Jobin, enseignante. Comme le papa travaille à l'hôpital, ce choix leur a semblé le plus judicieux à tous les deux. « Il a plus de chance d'être contaminé que moi! Je suis en enseignement donc en quarantaine. J'aurai 100% de la garde tout le temps que ça va durer. Nous aimons mieux avoir nos enfants en santé et sécurité plutôt que de penser uniquement à notre petite personne », indique-t-elle.

Les ex-conjoints ont choisi « d'affronter cette guerre sanitaire ensemble ». « Oui,

Sylvain et Charlotte s'ennuient de leur père, mais ils s'appellent plus souvent, ils se parlent par Messenger... De toute façon, les activités sont très limitées! Avec les réseaux sociaux et le pouvoir des jeux électroniques en ligne, ils peuvent avoir une certaine proximité », indique M^{me} Jobin.

Selon elle, le fait qu'ils soient un peu plus vieux est un avantage. Sylvain a 13 ans et Charlotte, 11 ans. « Ils comprennent très bien les enjeux du problème, même si parfois, c'est plus difficile d'être isolé des amis », dit la maman qui a fait un semblant d'horaire pour éviter que sa progéniture ne sombre dans la léthargie. « C'est souple, mais je leur ai fait un certain horaire. Lecture, écoute d'émissions en anglais, mathématiques, musique... Le tout de façon assez ludique. Et je leur demande d'au moins aller dehors une à deux fois par jour! », conclut la maman.

Vanessa Labbé a trois enfants. Elle s'est aussi entendue avec le papa de ses deux filles de 4 ans et 2 ans pour avoir la



Daphnée, 4 ans, Amélia, 2 ans et Jackson, 2 mois, ne semblent pas souffrir du confinement avec leur mère Vanessa Labbé. Photo courtoisie

garde entière durant le confinement. « Mon bébé a deux mois et il a des problèmes de cœur. Il fait de la tachycardie ventriculaire et il est né avec de l'eau aux poumons. Sa santé est fragile, il est sous médication, donc pas question de le mettre à risque », indique M^{me} Labbé qui vit son confinement dans la maison de ses parents avec ses trois petits.

Le papa des aînées travaille

dans un milieu où des personnes ont été en contact avec des gens qui revenaient de voyages ou qui présentaient des symptômes grippaux. Même si l'éloignement de ses filles est difficile, il s'est plié de bonne grâce aux demandes de son ex-conjointe, dans le but de protéger le petit Jackson. « Personne ne rentre chez nous, on est très sérieux sur le confinement », indique Vanessa Labbé.



Sylvain et Charlotte, ici avec leur mère Annie, utilisent tous les outils technologiques à leur disposition pour communiquer avec leur père Michaël Racine.

Ce que dit la loi

(EB) Matthieu Métivier est avocat à la Commission des services juridiques à Baie-Comeau. Il convient que la situation actuelle n'a rien de « normal », mais que les jugements rendus en cour demeurent valides. « Ce qu'on recommande, exceptionnellement, c'est de faire appel au gros bon sens quand il y a des litiges. Légalement, quand un juge a rendu une décision, les décisions restent, mais la situation pourrait faire en sorte qu'elles deviennent impossibles à appliquer », explique l'avocat.

Le ministère de la Justice a éta-

bli une série de questions et réponses accessible au public sur son site. On y lit notamment que si un parent est inquiet des risques de transmission de la COVID-19 liés au changement de garde de son enfant, des mesures exceptionnelles peuvent s'appliquer si la situation le commande.

« Plusieurs situations sont susceptibles de se produire pendant cette période de pandémie : un des parents est déclaré positif à la COVID-19 ou a des symptômes; (...) l'enfant est déclaré positif à la COVID-19 ou a des symptômes; un des parents, l'enfant

ou quelqu'un de l'entourage est en isolement en raison d'un voyage à l'extérieur du pays. Ces situations commandent un isolement de 14 jours afin d'éviter la propagation du virus. Pendant cette période, l'enfant ne pourra pas se déplacer d'un domicile à un autre si des personnes sont isolées d'un côté ou de l'autre. L'objectif est d'éviter la propagation », peut-on lire.

Dans le cas où les deux parents se séparant la garde habitent des régions différentes, l'horaire de garde doit être respecté, dans la mesure du possible. « Toutefois (...) il

est demandé que les déplacements entre les différentes régions soient limités le plus possible. Vous pouvez tenter de convenir de modalités différentes avec l'autre parent afin de minimiser les déplacements et convenir de poursuivre les contacts à l'aide de moyens technologiques. »

On recommande de plus de faire appel à un médiateur familial, si les discussions devaient échouer entre les parties. Afin de « limiter les inconvénients pour l'enfant dans la situation où il serait difficile de respecter les droits de garde habituels », le minis-

tère recommande « de mettre en place des moyens pour que l'enfant puisse demeurer en contact grâce à différents moyens technologiques (Skype, Facetime, etc.), et ce, pour la durée de la crise. »

Le ministère a mis sur pied une Clinique d'assistance juridique COVID-19. Cette ligne téléphonique de conseils juridiques gratuits est destinée aux citoyens ayant des questions concernant leurs droits et obligations dans le contexte de la pandémie actuelle. Composez le 1 866 699-9729 ou le 418 838-6415.

LES PETITES ANNONCES

HEURES DE TOMBÉE :

À NOS BUREAUX :

LUNDI 10 H

Annonce régulière (20 mots et moins) 8,00 \$
Mot additionnel.....0,25 \$
Avec encadrement.....10,00 \$

AVIS DE DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
MESSES ANNIVERSAIRES, ETC.
Couleur.....100 \$ et plus

PRIÈRES, REMERCIEMENTS, ETC.
Prière régulière.....12 \$.....
Longue prière.....25 \$
Prière avec photo.....30 \$

Dépôts:

LA MALBAIE-POINTE-AU-PIC:
À notre bureau
53, rue John-Nairne, suite 100
La Malbaie, 665-1299

BAIE-SAINT-PAUL:
À notre bureau
45, boul. Raymond-Mailloux
Baie-Saint-Paul, Qc
Téléphone: 418 435-0220

*Toutes les annonces classées
devront être payées
avant parution comptant ou par
visa ou master card.
*Tarifs avec TPS et TVQ
incluses.

53, rue John-Nairne, suite 100, La Malbaie, G5A 1L8, 418 665-1299, • journal@lecharlevoisien.com

45, boul. Mailloux, Baie-Saint-Paul, G3Z 1W2, 418 435-0220 • pub@lecharlevoisien.com

ALIMENTATION

SERVICE de traiteur, buffet froid à la grandeur de Charlevoix. Prix très compétitifs. Épicerie Yvon Duchesne. 418 639-2275/ Fax : 418 639-2321

ANIMAUX

CHIOTS (3) chiwawa à vendre, 2 femelles et 1 mâle, âgés 3 mois, sevrés, non vaccinés. 418 439-4230

ASTROLOGIE / OCCULTISME

ANA Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

CABANES À SUCRE

LA CABANE à sucre Le Bec Sucré, 740 Chemin du Cap Tourmente, St-Joachim. Le temps des sucres approche à grands pas. Il est maintenant temps de faire vos réservations. Nous sommes à votre service depuis plus de 45 ans. Notre plaisir est de vous satisfaire. 418 827-2772 / 418 827-4036

CHAMBRE À LOUER

SAINT-URBAIN, centre du village (maison privée), près des services, câble & internet, salle de bain privée, accès cuisine et salle de lavage, entrée privée, stationnement, location mensuelle. 581 641-8898 / nelbou@yahoo.com

DIVERS À VENDRE

ARBALÈTE de chasse Excalibur, Crossbows, force tension 225 lb à 350 FPS avec télescope Excalibur, jamais utilisée, cause : maladie, 850\$. 418 435-9909

FUSIL à poudre Wolf magnum Black avec télescope 300 \$. 418 435-9909

RACHAT de vos carabines et fusils, je m'occupe des transferts et j'ai mon permis valide. Tél. 418 905-ARME (2763)

ENTREPOSAGE/REMISAGE

ISLE-AUX-COUDRES espaces à louer pour la période estivale (remisage de motoneiges ou autres). 418 569-6226

LOCAUX À VENDRE/À LOUER

BAIE-SAINT-PAUL, 2 rue de l'Usine (centre-ville), espaces de bureaux professionnels, 20x15 pieds, grande fenestration, libre immédiatement. Steve McLean 418 435-5888

BAIE-SAINT-PAUL 2, rue de l'Usine, sous-location, bureau ou local professionnel, 600pi.ca. libre immédiatement, semi-meublé. Céline 581 670-1009

BAIE-SAINT-PAUL rue Saint-Jean-Baptiste, rez-de-chaussée, secteur très achalandé, locaux commerciaux 400, 500, 600 et 1100pi². Juan 418 633-0380

CLERMONT, 80 boul. Notre-Dame, local de 350 pi², disponible immédiatement. Alexandre 418 201-1201 / 418 617-1523

LA MALBAIE, 160 rue Saint-Étienne, local de 320 pieds carrés, libre immédiatement. 418 633-6562

LOGEMENTS À LOUER

BAIE-SAINT-PAUL, édifice de 5 étages (haut de l'ancien CLSC), 21/2, 31/2 et 41/2 à partir de 495 \$, ascenseur, intercom, stationnement, entrée laveuse/sécheuse, n-chauffé, n-éclairé. Éric au 581 999-9680

BAIE-SAINT-PAUL, au cœur du centre-ville, (ancien CLSC), 1, 2, 3 et 4 1/2 neufs disponibles à l'été 2020. Prix réduit pour les 7 premiers clients avec bonnes références. Meilleur rapport qualité/prix. À partir de 590\$/mois. Réservez votre unité dès maintenant Éric 581 999-9680

BAIE-SAINT-PAUL, 4 rue Jean Talon, 31/2 au rez-de-chaussée, n-chauffé, n-éclairé, libre 1er mai ou avant, 470\$. 418 435-5492

BAIE-SAINT-PAUL 51/2 pièces, n-chauffé, n-éclairé, libre 1er juillet. 418 219-8263

CAP-À L'AIGLE 41/2 semi-meublé, 2 espaces, stationnement, terrain entretenu, grande cour arrière, ruisseau, tranquillité assurée, 550\$, prix discutable. 450 631-1395

CLERMONT grand 41/2 (1er étage) et 21/2 pièces, meublé ou non, 2e étage. 418 633-4839

CLERMONT rue Larouche 41/2, chauffé, n-éclairé, entrée laveuse/sécheuse, 2 stationnements, pas d'animaux, libre immédiatement. 418-439-1229 / 418-961-9313

CLERMONT 51/2 1er étage, non-chauffé, non éclairé. 1 stationnement dans un garage, grande cuisine, non-fumeur, pas d'animaux. 570\$, libre 1er juillet. 418 639-2347

CLERMONT, grand 31/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, internet inclus, location au mois, libre immédiatement, 650\$. 418 439-0010

LA MALBAIE 2 1/2 chauffé, éclairé, pas d'animaux, n-fumeur, 395\$. 418 665-6684 laisser message

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS, très beau 41/2, entièrement meublé (câble, internet, vaisselle, literie, etc.), aménagé au goût du jour, parfait pour travailleurs au Club Med, disponible du 15 avril au 15 décembre, 700\$. 819 237-9858

POINTE-AU-PIC beau 41/2 rénové à neuf, duplex, 1er ou 2e étage disponible juin ou juillet 2020, chats acceptés, déneigement inclus, 619 \$, n-chauffé, n-éclairé, près de l'Auberge 3 canards, rue Côteau-sur-Mer. Jonathan Boily au 418 440-4413.

SAINT-AIMÉ-DES-LACS, 41/2 pièces à 440\$, libre 1er juin; 71/2 pièces à 525\$, libre 1er juillet; tous n-chauffés, n-éclairés, pas d'animaux. 418 202-3666 (après 17h)

MAISONS À LOUER

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS (La Martine) maison à louer, entièrement meublée, tout inclus : foyer, internet haute-vitesse, etc., location au mois. Laissez message au 418 806-2930

Sincères remerciements

Arthur Côté (1934-2019)

Une année s'est écoulée depuis que tu nous as quittés. Là où tu es, nous savons que tu veilles sur nous comme tu l'as toujours fait. Ton départ a laissé un grand vide dans nos vies et pas une journée ne passe sans que nous ne pensions à toi ainsi qu'à toutes les belles valeurs que tu nous as transmises. Pour celui que nous avons aimé et qui est toujours présent dans nos cœurs, sachez que votre présence aux funérailles ainsi que vos marques de sympathie nous ont été d'un grand réconfort. Que chacun de vous considère ces remerciements comme lui étant adressés personnellement.

Ses enfants : Bernard, Raynald et Michel

MAISONS À REVENUS À VENDRE

SAINT-URBAIN, 410-412 rue Ste-Anne, duplex, deux 51/2 pièces, rénovés, près école/aréna/patinoire, revenus locatifs annuels 12 300 \$, taxes municipale 1 460\$ / scolaire 338\$, prix demandé 150 000 \$. nelbou@yahoo.com

SAINT-URBAIN, 869-871 rue Saint-Édouard, duplex avec lot agricole adjacent, deux 51/2 pièces, rénovés + fenêtres et portes neuves, escalier de bois franc intérieur, possibilité de gîte, bureau avec logement en haut, zoné commerciale, revenus locatifs annuels 14 400\$, taxes municipale 1621\$ / scolaire 351\$, prix demandé 160 000 \$. nelbou@yahoo.com

MAISONS À VENDRE

MAISON à vendre, directement du propriétaire. Saint-Urbain, rue Saint-Édouard, 2 chambres, une salle de bain, cour arrière, remise, superficie du terrain: 597,6 mètres carrés. 418 240-0285

OFFRES D'EMPLOI

RECHERCHE retraités pour faire de l'entretien ménager de 1 à 4 fois/semaine, 25\$/h. Appelez Antoine au 514 654-4653

OFFRES DE SERVICES

DÉMÉNAGEMENT TRANSPORT VIO, transport général de tout genre, local et longues distances, inscrit à CTQ, assurance incluse, vente de boîte de carton. Sylvain Dufour 418 665-6524 / 418 633-1945

DÉNEIGEMENT résidentiel et commercial, escaliers, trottoirs, toitures, etc. Transport Vio 418 665-6524 / 418 633-1945

FINANCEMENT hypothécaire privé et automobiles à vendre. Service rapide peu importe votre région. Aucun cas refusé, léger dépôt. Conditions de financement flexible. Financement Brisson 1-866-566-7081 www.automobile-brisson.com

SOLUTIONS à l'endettement. Restez à la maison tout se fait en ligne, laissez nous vous aider Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Un seul versement par mois. 2 bureaux à Québec. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 418 425-1127

RECHERCHE

RECHERCHE vieilles cartes de hockey, bandes dessinées et tableaux du peintre Robert Cauchon. 418 439-4884

TERRAINS À VENDRE/ LOUER

TERRAIN à vendre ou à louer en zone commerciale avec accessibilité donnant sur la route de la travers, superficie pouvant mesurer 37 000pi² à 110 000pi² avec possibilité de parc à carburant, idéal pour entreprise d'excavation, déneigement, transport ou autres, prix sur demande selon la superficie. Infos : Richard Harvey 418 569-6226

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Bellon, Nicolas 6 Rue Saint-Gabriel Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 2H6	Un restaurant pour servir incluant la terrasse	AH LA VACHE 124 Rue Saint-Jean-Baptiste Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1M6 Dossier : 10071100

5-10123118

Québec

Ne pas jeter les lingettes dans la toilette!

La pandémie de la COVID-19 a créé une ruée vers les lingettes désinfectantes jetables. Bien utiles pour enlever les microbes, elles ne sont pas bénéfiques pour le fonctionnement des systèmes d'eaux usées des municipalités.

Johannie Gaudreault

Effectivement, Les Escoumins, en Haute-Côte-Nord, fait partie des municipalités touchées par cette problématique.

« Les stations de pompage des eaux usées de la municipalité sont régulièrement obstruées par des lingettes humides jetables qui ont été disposées dans la toilette plutôt que dans la poubelle », apprend-on sur la page Facebook du

village.

Les lingettes ne se désintègrent pas comme le papier hygiénique, voilà pourquoi elles obstruent ainsi les pompes, même si certains produits ont la mention biodégradable.

« Elles ne sont pas déchiquetées par les stations de pompage, car elles sont trop épaisses », a confirmé la municipalité à ses concitoyens.

Coûts supplémentaires

D'ailleurs, le fait de jeter les lingettes dans les toilettes ou tout autre produit à l'exception du papier hygiénique est coûteux pour les résidents.

« [Cela] engendre des coûts supplémentaires pour le



déblocage et le nettoyage récurrents des stations de pompage », affirme le Service des travaux publics des Escoumins.

L'organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord (OBVHCN) a confirmé la situation problématique en

partageant la publication de la municipalité.

« Le problème n'est bien certainement pas seulement qu'aux Escoumins. Même en ce temps où l'hygiène est cruciale, pensez jeter vos déchets au bon endroit », a-t-il écrit via Facebook.

AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée, Greffière de la Ville de La Malbaie, que les propriétés immobilières ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique, selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., c. C-19), à la salle du conseil de la Ville de La Malbaie, sis au 515, boulevard de Comporté, La Malbaie, QC, **le mercredi 22 avril 2020 à 14 h**, pour défaut de paiement des taxes municipales et/ou toutes redevances municipales, plus les intérêts et frais encourus et à encourir, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant l'heure prévue pour la vente.

Les immeubles seront vendus, s'il y a lieu, avec bâtisse y érigée, circonstances et dépendances, sujets à tous les droits requis de la Ville de La Malbaie et toutes les servitudes actives ou passives, appartenances ou occultes pouvant les affecter.

Les immeubles ci-dessous décrits sont situés dans les limites de la Ville de La Malbaie, **circonscription foncière Charlevoix n° 1, cadastre du Québec.**

Matricule	Propriétaire(s)	Situation	Cadastre	Montant*
2576-70-1962-0-000-0000	M. Marc Lavoie	265 rang Ste-Madeleine - avec bâtiments	3 782 914	4 329,62 \$
2778-66-2239-0-000-0000	M. Benoit Belley	260 chemin Mailloux - avec bâtiments	3 783 862	24 132,05 \$
3081-02-9739-0-000-0000	M. Jean-Pierre Rouleau	1590, boulevard de Comporté — sans bâtiment	3 560 882	30 762,45 \$
3180-03-8254-0-000-0000	M ^{me} Isabelle Godin et M. Indy Tremblay	183 rue de la Colline - avec bâtiments	3 562 788	3 457,23 \$
3391-95-4708-0-000-0000	Jeannine Harvey A/S de M ^{me} Lise Maltais	Chemin des Loisirs — résidu de terrain	5 402 118	8,71 \$
3884-59-6550-0-000-0000	M ^{me} Bianca Lavoie et M. Stéphane Lavoie (succession)	315 côte des Jâlins — avec bâtiments	5 402 677, 5 402 678, 5 402 676, 5 402 674 et 5 402 675	7 278,05 \$
3984-58-7727-0-000-0000	M ^{me} Réna Jean	Boulevard Malcolm-Fraser — sans bâtiment	5 401 794	186,82 \$

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET CONDITIONS DE VENTE

1. Toute personne qui désire se porter adjudicataire ou agir à titre de mandataire est invitée à s'inscrire au préalable de 10 h à 13 h, aux dates et à l'endroit indiqués pour la vente et remplir les conditions pour enchérir.

Conditions à respecter pour enchérir :

- Déclarer devant la personne faisant la vente, son nom, son prénom, son occupation et son lieu de résidence
- Présenter une pièce d'identité parmi les suivantes :
 - permis de conduire
 - carte d'assurance-maladie
 - passeport
- Toute personne désirant enchérir pour une autre personne doit présenter copie de la

pièce justificative l'autorisant d'agir :

- à titre de représentant d'une personne physique : sa procuration ou son mandat
- à titre de représentant d'une personne morale : copie de la pièce justificative l'autorisant d'agir (lettres patentes ou certificat de constitution, résolution, mandat, procuration et autres).

2. L'adjudicataire doit payer immédiatement le prix de son adjudication. Ce paiement total doit être fait au comptant, par chèque certifié, par traite bancaire ou par mandat-poste à l'ordre de la Ville de La Malbaie.

À défaut d'un paiement immédiat, la personne faisant la vente remet sans délai l'immeuble en vente.

3. L'adjudicataire est dès lors saisi de la propriété de l'immeuble adjudgé et peut en prendre possession, sujet au retrait qui peut en être fait dans l'année qui suit, sans pouvoir cependant y enlever le bois ou les constructions pendant ladite année.

4. Lorsque le délai d'un an pour exercer le retrait sera expiré, tout adjudicataire a droit à se faire consentir, à ses frais, un acte de vente final. Il doit faire radier, à ses frais, les charges affectant l'immeuble qui lui fut adjudgé.

5. L'acte de vente final sera consenti sans aucune garantie et aux risques et périls de l'adjudicataire.

6. La taxe fédérale sur les produits et services (TPS)

et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent à ces ventes.

7. L'adjudicataire qui est un inscrit auprès des gouvernements eu égard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription au moment de l'adjudication.

***Le montant indiqué aux présentes est calculé en date du 1^{er} avril 2020. À noter que les intérêts continuent de courir jusqu'au paiement complet de la somme due.**

Donné à La Malbaie, ce 1^{er} avril 2020.

Valérie Bouchard
Greffière



COVID-19



Samantha Isabelle, technicienne ambulancière pour la caserne de Baie-Saint-Paul.

Venir en aide aux gens malgré tout

(LT) Les ambulanciers sont habitués de travailler dans des situations difficiles et ils sont toujours prêts à répondre aux besoins des gens malgré la pandémie de la COVID-19.

C'est le cas pour Samantha Isabelle, technicienne ambulancière pour la caserne de Baie-Saint-Paul.

« Nous avons la chance d'avoir un métier qui nous permet d'avoir les meilleures protections sur le terrain, précise-t-elle. Ce n'est donc pas un stress pour moi. Nous sommes vraiment bien informés sur la situation. À tous les deux jours, nous avons des messages de nos employeurs. S'il y a de meilleures protections qui sont disponibles notre employeur fait en sorte qu'on puisse les avoir le plus rapidement possible pour être mieux protégé. »

La centrale pose déjà des

questions lorsqu'elle reçoit des appels au 911. « Nous recevons les réponses, mais nous reposons aussi les questions déjà posées pour éviter les risques, ajoute Samantha Isabelle. Nous prenons la peine de s'habiller en conséquence s'il y a un risque suspecté afin de se protéger. Sur chaque appel, même s'il n'y a pas de risque, nous allons prendre une précaution de plus en plus de mettre les masques. »

Prêts pour une hausse de cas

Même si ce n'est pas une situation souhaitable, les cas de COVID-19 pourraient augmenter dans la région. Les ambulanciers sont prêts à agir si cela se produit.

« Nous pourrions répondre à une plus forte demande sans problème, a souligné le directeur régional des opérations Érick Tremblay de la CTAQ. Des mesures ont été mises en place en cas de

conditions exceptionnelles. Nous avons établi des plans de contingence et nous sommes en train de les mettre à exécution. Par exemple, au besoin nous pourrions cesser de donner des congés ou appeler des employés qui sont en congé sans solde ou en vacances. »

Les ambulanciers sont aussi formés pour faire face à cette situation, qui semble inhabituelle pour la population en général.

« Nous ne sommes pas à notre première pandémie. Les équipements de protection, nous les avons déjà, mais en quantité limitée. Les ambulanciers doivent avoir leur trousse de sécurité en tout temps. La centrale santé pose déjà des questions, ce qui aide le travail des ambulanciers. La plupart du temps, les gens qui pourraient être porteurs de la COVID-19, l'urgence elle est là, mais il faut que les ambulanciers se protègent. »

La fibrose kystique ne fait pas bon ménage avec le virus

Atteinte de fibrose kystique et en attente d'une greffe bipulmonaire, Amélie Tremblay ne voit pas d'un très bon œil la pandémie de la COVID-19, une maladie qui attaque principalement le système respiratoire des personnes touchées.

Émélie Bernier

« Ça me fait peur, c'est sûr, car je suis plus à risque étant donné que mes poumons sont encore plus fragiles, car ils sont très faibles », confie la jeune femme.

Rappelons qu'Amélie, originaire de Saint-Hilarion, est en attente de sa greffe, et que cette attente pourrait être prolongée en raison de la situation qui prévaut présentement.

« Je suis allée à Montréal rencontrer mon pneumologue. J'attends un autre rendez-vous pour passer tous mes tests à Montréal en prévision de la greffe. Mais avec ce qui court, ça va sûrement être retardé », constate-t-elle. Chaque journée compte pour la jeune femme dont la capacité pulmonaire est en déclin constant.

Elle met toutes les chances de son côté en évitant les endroits publics. Elle profite de la tribune pour remercier tous les gens qui soutiennent la collecte de fonds mise sur pied par son cousin Sébastien.

Jusqu'ici, la campagne via la plateforme Gofundme, le brunch-bénéfice du 8 mars et les divers dons ont permis de récolter près de 25 000 \$.



Amélie Tremblay, ici avec son conjoint Kevin Verreault et sa mère Nicole Gilbert.



COVID-19

La distanciation sociale ne s'applique qu'aux aînés et aux personnes à risque? FAUX



Cinq mythes sur la COVID-19 et la distanciation sociale

Le concept de distanciation sociale, cette pratique recommandée par les autorités de la santé pour ralentir la propagation d'une maladie contagieuse, est-il bien compris? Le Détecteur de rumeurs a repéré cinq mythes.

Gabrielle Brassard-Lecours
Agence Science-Presse

1. La distanciation sociale ne s'applique qu'aux aînés et aux personnes à risque? Faux

L'objectif est certes de protéger les personnes les plus vulnérables, en ralentissant la transmission du virus, mais tout le monde peut être infecté et donc, transmettre le virus. C'est en s'éloignant des endroits populeux (surtout intérieurs) qu'on contribue au ralentissement de la propagation, en réduisant les contacts, en évitant les personnes qui toussent, et en se mettant en quarantaine complète si on a des symptômes. Toutes ces mesures aident à aplanir la fameuse courbe du nombre de nouveaux cas quotidiens.

2. Si on pratique assez la dis-

tanciation sociale, on en verra immédiatement les résultats? Faux

La distanciation sociale est aussi encouragée pour ne pas encombrer le système de santé. En Chine, les mesures radicales qui ont été prises pendant près de deux mois pour que les gens s'isolent, viennent à peine de commencer à être allégées. Là-bas, même avec ces restrictions sévères, les admissions dans les hôpitaux et aux soins intensifs avaient continué de croître pendant des semaines. La raison étant que la contagion, quoi qu'on fasse, circule d'ores et déjà et qu'il peut s'écouler des semaines avant qu'une personne, infectée sans le savoir, devienne malade au point d'avoir besoin de soins.

3. La distanciation sociale pendant un peu plus d'un mois pourrait arrêter l'épidémie de façon permanente? On ne sait pas

S'il est vrai que des mesures de distanciation sociale efficaces contribuent à faire décliner le virus dans une ville ou une région, il reste

présent. L'histoire des quarantaines démontre que quand la distanciation sociale fonctionne, les cas d'infection diminuent, mais que quand les mesures sont allégées, ils peuvent resurgir en grand nombre. Ceci laisse croire que cette pratique doit être mise en place sur une longue période de temps.

4. Seules les personnes testées positives pour la COVID-19 devraient s'isoler? Faux

Aux États-Unis, le nombre de tests de dépistage est de très loin insuffisant. Au Québec, certains se demandent s'il est suffisant. Avec la saison plus chaude qui approche et la diminution du nombre de personnes ayant des grippez ou des rhumes, il sera plus facile de détecter la COVID-19 chez les personnes ayant des infections respiratoires. C'est pourquoi en attendant, on conseille aux gens, particulièrement ceux qui sont malades, de rester chez eux le plus possible.

5. Toute interaction humaine doit être stoppée? Faux

« Distanciation physique » serait probablement un terme plus approprié que « distanciation sociale », parce que l'objectif est la séparation physique des individus, pas celle qui est émotive, expliquent dans le *USA Today* Marc Lipsitch et Joseph Allen, respectivement professeur en épidémiologie et directeur du programme *Healthy Buildings*, tous deux à l'École de santé publique de l'Université Harvard.

Cela signifie qu'il faut impérativement arrêter de faire des courses qui ne sont pas urgentes, ainsi que des sorties dans des bars ou des restaurants. Mais ça ne veut pas dire de mettre fin aux conversations avec le voisin dans la rue ou de cesser son jogging avec un ami. « Distanciation physique » peut, par exemple, vouloir dire de remplacer des visites à domicile par le téléphone ou par les médias sociaux. Il faut garder un minimum de fonctionnement sociétal, et préserver notre santé mentale et physique.

Marc Lipsitch et Joseph Allen ont tous deux inspiré ces mythes.

EN BREF

Nouveau téléphone pour la COVID-19

(LT) Les Charlevoisiens qui ressentent les symptômes de la COVID-19 doivent maintenant composer le 418 644-4545 au lieu du 1 877 644-4545. Ce nouveau numéro permettra aux citoyens d'avoir accès à la ligne plus facilement.

Aide pour les gens âgés

(LT) Les Villes de Clermont et de Baie-Saint-Paul souhaitent rejoindre les personnes seules âgées de 70 ans et plus en collaboration avec leur CLSC. Si vous êtes une personne âgée qui a besoin d'assistance pour divers besoins ou vous connaissez une personne nécessitant de l'aide, il suffit de composer le 418 439-3931 pour Clermont et le 418 435-2205 pour les résidents de Baie-Saint-Paul.

Mises à pied à La Malbaie

(KDC) La Ville de La Malbaie met à pied 21 employés. Elle se voit toutefois contrainte de « réorganiser » ses équipes en raison des directives du gouvernement provincial pour limiter la propagation de la COVID-19. « Certains travailleurs demeurent malgré tout à l'emploi de la Ville afin d'assurer les services essentiels et pour ceux qui le peuvent, le télétravail est appliqué dans la mesure où les tâches le permettent. (...) Ce n'est pas avec gaieté de cœur que le conseil municipal en est venu à cette décision », décrit le communiqué. Il est possible de contacter la Ville du lundi au vendredi entre 8h30 et 16 h au 418 665-3747 et la fin de semaine pour les urgences.



COVID-19

Dépendant et confiné : dangereux

En cette ère de confinement à domicile pour la grande majorité d'entre nous, bien des choses peuvent sembler difficiles, comme l'absence de contacts avec nos proches et le reste de l'humanité. Ces durs moments sont toutefois encore plus ardues à vivre pour ceux et celles qui vivent une dépendance à l'alcool et aux drogues.

Steeve Paradis
sparadis@lemanic.ca



« Les gens qui ont des problèmes de dépendance, en temps normal, sont déjà souvent stigmatisés et ont moins de services. En étant isolés, ça peut évidemment augmenter les risques de consommation et de rechute », a indiqué Marie-Pier Marcotte, agente de relations humaines à la direction des programmes en santé mentale, dépendance et itinérance du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord.

Plusieurs personnes qui doivent vivre avec une dépendance comptent beaucoup sur les groupes de soutien, comme par exemple les Alcooliques anonymes, pour avoir de l'écoute, pour ventiler ou rencontrer des gens. Mais, crise de la COVID-19 oblige, ce type de rencontres n'est pas possible.

« Et pour les gens motivés à faire une démarche pour se libérer d'une dépendance, on ne peut pas les envoyer nulle part, tout est fermé. Leur anxiété doit évidemment être exacerbée », a ajouté M^{me} Marcotte.

Prendre des nouvelles

Cette dernière propose à tous ceux et celles qui connaissent des gens vivant avec des dépendances de s'inté-



resser particulièrement à elles par les temps qui courent. « D'emblée, on devrait changer l'expression distanciation sociale par distanciation physique. (La santé publique) ne demande pas de cesser de prendre des nouvelles, de s'intéresser à ce qui se passe chez nos proches, au contraire. »

Marie-Pier Marcotte se dit en accord avec la décision du gouvernement de garder ouvertes les succursales de la Société des alcools du Québec et de la Société québécoise du cannabis (SQDC), « pour une question de cohésion sociale », fait-elle valoir.

« Dans le contexte, couper l'accès aux produits à des gens qui ont des dépendances peut augmenter considérablement les risques de sevrage et ça encombrerait les urgences », a-t-elle soutenu en rappelant qu'un sevrage trop drastique peut entraîner la mort chez certains consommateurs.

Consommation occasionnelle

Le confinement durant plusieurs semaines, et tout ce

qu'il entraîne, peut aussi créer une dépendance chez quelqu'un qui n'en avait pas au départ. Le lien entre stress traumatique et consommation est déjà bien établi.

« Pour certains, la consommation peut augmenter, comme une sorte d'automédication pour gérer le stress

mes de dépendance à rejoindre le programme de réadaptation en dépendance du CISSS, toujours en fonction malgré la crise.

« Les gens se confinent et n'essaient même pas d'appeler. On essaie de communiquer avec le plus de gens possible, mais on a une

« En étant isolés, ça peut évidemment augmenter les risques de consommation et de rechute. »

— Marie-Pier Marcotte

ou la solitude. On se dit : je vais prendre un autre verre, je ne travaille pas demain. Il faut être prudent là-dessus », affirme Marie-Pier Marcotte. Il ne faut donc pas tenter de canaliser ses émotions en buvant plus ou en consommant des stupéfiants.

L'agente de relations humaines invite en terminant toutes les personnes qui ont besoin de parler de problè-

baisse des demandes. On offre pourtant des services par téléphone. Il faut que les gens sachent qu'on est ouverts », lance-t-elle en pensant particulièrement aux gens qui n'ont pas Internet « et qui sont encore plus isolés et sans ressource ».

On peut rejoindre le programme de réadaptation en dépendance en faisant appel à votre CLSC le plus près.

EN BREF

La popote roulante reprend sa livraison

(KDC) Comme une grande majorité des bénévoles du service fait partie de ce groupe d'âge de 70 ans et plus, le centre d'action bénévole maintient son service avec des équipes réduites. Deux repas frais seront désormais livrés aux clients concernés le jeudi en avant-midi. « Chaque bénéficiaire sera contacté pour la mise en place de mesures permettant de réduire au maximum les contacts. Les dépôts des repas se feront directement à la porte autant que possible », soutient la direction par voie de communiqué.

Accueil des nouveaux arrivants : en fonction

(LT) Ce service poursuit son travail à distance afin d'être présents pour les nouveaux arrivants de la région de Charlevoix. Les agents sont disponibles par courriel, par téléphone et via les réseaux sociaux. Le mot d'ordre de l'équipe du SANA est : « Rassembler, informer, rassurer ».

Tournois de golf reportés

(LT) La Fondation du Centre hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie et l'organisme Mains de l'Espoir ont décidé de reporter leur tournoi de golf annuel en 2021 en raison de l'incertitude économique causée par la pandémie de la COVID-19. Le tournoi de golf de la Fondation devait avoir lieu le 5 juin alors que celui des Mains de l'Espoir était prévu le 13 juin.

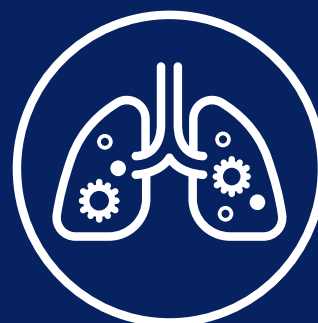
La maladie à coronavirus (COVID-19)
cause une infection respiratoire
pouvant comporter les symptômes suivants :



Fièvre



Toux



Difficultés
respiratoires

Se protéger,
ça sauve des vies.



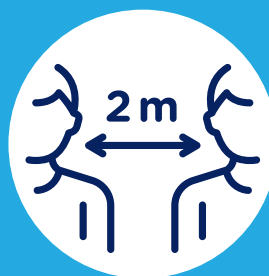
Toussez dans
votre coude



Jetez vos
mouchoirs



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Restez
à la maison

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

 418 644-4545